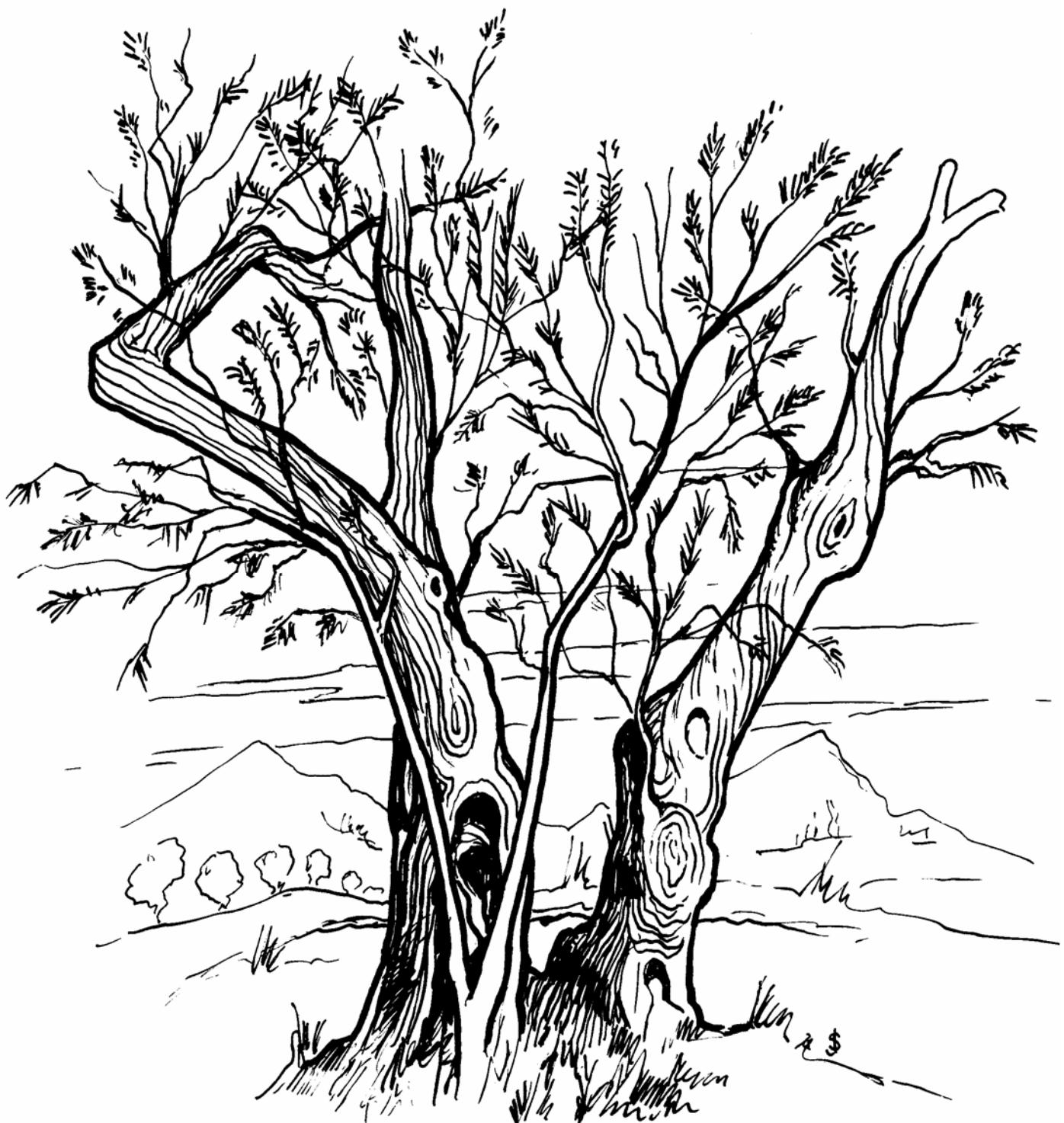


LO PUBLINIRE



N° 82 été 2006

Editorial

Jacques DEFLEUR

L'été avec ses premières chaleurs, la coupe du monde de football avec ses premières déceptions commencent à éprouver les organismes. Les températures au-dessus de 30°, nous en avons l'habitude, les réactions des médias, un peu moins.

Mais la preuve est faite que leurs conclusions hâtives, non fondées, qui visent plutôt le sensationnel que la vérité, que leurs critiques gratuites simplement pour remplir des pages n'ont pas réussi à détruire notre équipe de foot pendant ce premier tour de qualification.

Toute cette agitation médiatique n'a pas gêné les associations à se produire et à animer nos villages pour la fête de la musique.

La présence d'un public nombreux malgré la concurrence de la coupe du monde a été la meilleure récompense de tous ces bénévoles qui consacrent à leur passion une partie de leur temps libre. La musique, la danse, la peinture, ont flatté nos yeux et nos oreilles, satisfait nos goûts enfouis au plus profond de nous. Le sport a réveillé le sentiment patriotique qui sommeille en nous, peut-être par pudeur, mais après l'émotion des hymnes nationaux, de la victoire, c'est l'explosion de joie, qui ravive la fierté d'appartenir à notre pays.

Il ne faut pas que la déception de la défaite, toujours possible, il n'existe qu'un champion du monde, mette en cause tout ce qui a pu être libéré pendant ces bons moments.

La culture, le sport ont donc une fois de plus réussi à nous faire vibrer et peut-être permis de découvrir une passion tapie au plus profond de nous même et surtout remis en place certaines valeurs oubliées.

Au Sommaire

<i>Editorial</i>	2
<i>Projet Opéra</i>	3
<i>Nos amis du bout du monde</i>	3
<i>Le pecnoctère de St Bauzille de Putois</i>	4
<i>Avec le club "Biscan Pas"</i>	6
<i>Travaillons notre mémoire</i>	6
<i>Autres cueillettes</i>	6
<i>Septembre 1939</i>	7
<i>Mots croisés</i>	7
<i>Faire part de naissance</i>	8
<i>Mieux vaut prévenir que guérir ...</i>	9
<i>Chemins de terre</i>	9
<i>Les mystères du sourire</i>	10
<i>Les Baignades</i>	11
<i>Les aides ménagères se forment</i>	11
<i>A propos du vent</i>	12
<i>Un esprit sain dans un corps sain</i>	13
<i>Noce de Diamant</i>	13
<i>Un amour pour rien</i>	14
<i>Jean de la lune</i>	15
<i>Les graphiques ...</i>	16
<i>Le temps retrouvé</i>	17
<i>L'actu en bref !</i>	18
<i>Les travaux des Conseils</i>	19
<i>Le club cartophile</i>	26
<i>Initiations à la découverte</i>	26
<i>Agenda - Etat civil</i>	27
<i>Les festivités de l'été</i>	28

*Page de couverture
"dessin de Jean Suzanne"*

*Reproduction interdite de tout ou partie de texte, sans
l'accord écrit de l'auteur, édité dans le journal
"Lo Publiaire Sant Bauzelenc"*

Lo Publiaire

(Association loi de 1901)
Rue de la Roubiade
34190 ST BAUZILLE DE PUTOIS

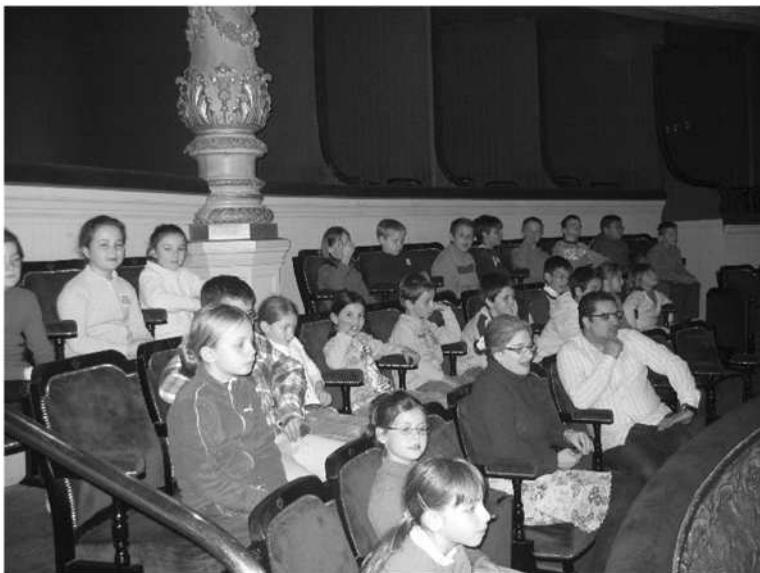
*Journal d'information trimestriel :
Agonés, Montoulieu, St Bauzille de Putois*

- Président : Jacques DEFLEUR
- Composition : Thierry CELIE
- Rédac. : Signataires des articles

**Prochaine parution
N° 83 octobre 2006**

*Impression : Arceaux 49,
1027 rue de la croix verte, Montpellier*

Projet Opéra à l'école du Thaurac



chanter rien que pour nous. Il avait la voix très grave! Certains d'entre nous sont allé assister à la représentation des Noces: elle durait presque 3 heures! Notre classe a aussi fait un petit film avec des marionnettes et des airs de Carmen que nous avons interprétés. Nous le verrons à la rentrée.

Les élèves de CE1-CE2

Nos amis du bout du monde

Lundi 26 juin, Gail Carragher, une maîtresse australienne est venue nous rendre visite. Nous avions correspondu en anglais avec certains de ses élèves durant l'année. Elle est venue avec son amoureux qui est pompier. Gail nous a offert une peinture sur soie faite par ses élèves. Elle est professeur d'arts plastiques dans une école où il y a 440 élèves. Elle nous a aussi apporté des livres sur l'Australie et sur la région d'Adélaïde où elle habite dans une maison au bord de la plage (la nuit elle écoute le bruit des vagues!!!). Nous lui avons offert des confitures, des autocollants de Titeuf et des bonbons achetés à l'usine où travaille la maman de Chloé. Elle nous a parlé un peu en anglais, un peu en français. C'était rigolo! On espère avoir de ses nouvelles à la rentrée.

Les élèves de CE1-CE2



Le Percnoptère de St Bauzille de Putois

Avec la classe du CM2 de l'école du Thaurac



INTRODUCTION

Durant l'année nous avons fait cinq sorties qui ont eu pour but de nous faire découvrir l'environnement de St Bauzille de Putois et de connaître le vautour percnoptère.

Nous avons observé les différents milieux de vie et nous avons cherché des informations en questionnant des personnes du village qui vivaient ici il y a plus de soixante ans. Nous avons comparé des photos anciennes avec les paysages d'aujourd'hui pour comprendre les changements.

Grâce à ce projet nous avons appris :

- à observer les oiseaux et les animaux
- à classer les vertébrés et les invertébrés
- à mieux connaître les milieux de vie
- des informations sur les animaux
- les espèces qui vivent dans les différents milieux

Nous avons aussi appris l'existence du vautour percnoptère chez nous au printemps et en été. Nous avons étudié cet oiseau pour mieux le connaître avec l'aide d'un ornithologue appelé Alain

peu de pollution. Il y a beaucoup de touristes en été car il fait chaud et on peut se baigner, faire du canoë sur l'Hérault et de l'escalade sur la falaise, la grotte des Demoiselles attire aussi beaucoup de monde.

La falaise du Thaurac domine le village et la vallée de Montoulieu. Sur les pentes et sur le plateau poussent des arbres, surtout des chênesverts.

En longeant le Thaurac vers Montoulieu, on passe dans une vallée plus large creusée par l'Alzon. Dans cette vallée on cultive de la vigne, de la luzerne... On élève aussi des brebis, des vaches et des chèvres. On peut y voir aussi d'anciennes cultures devenues des jachères.

Les milieux ouverts

Un milieu ouvert est un paysage où le soleil éclaire le sol sans que la lumière soit filtrée, il peut y avoir quelques arbres et quelques buissons comme dans la garrigue.

Voici comment est le milieu ouvert de Saint Bauzille de Putois : nous avons vu des champs cultivés, des vignes, des prairies où on peut mettre des vaches des chèvres, des

Ravayrol.

Le paysage de notre village

En arrivant à Saint Bauzille de Putois nous pouvons voir les gorges de l'Hérault entre la falaise de l'Euzière et la falaise du Thaurac.

Les habitations sont groupées autour du village et il y a peu de maisons isolées. Il y a peu d'usines et

moutons et des jachères qui sont des champs qui ne sont plus cultivés depuis longtemps par les hommes avec des petits buissons et des arbustes ...

Sur les pentes du Thaurac il y avait autrefois des terrasses cultivées avec des oliviers, des oignons, de l'orge, des fèves... on voit encore un peu les murs mais les arbres ont repoussé.

Sur de vieilles photos nous avons vu que les milieux ouverts diminuent car avant il y avait plus de champs cultivés et les hommes coupaien tout le bois dans les forêts.

Les troupeaux de brebis étaient aussi beaucoup plus nombreux chez nous. Ils se déplaçaient dans la garrigue et ils mangeaient les jeunes pousses des arbres alors ça restait un milieu ouvert car les chênes n'arrivaient pas à repousser.

Nous avons trouvé de nombreux animaux ou traces d'animaux qui vivent dans les milieux ouverts. Certains animaux ont des cachettes car ils font des trous comme les lapins ou les mulots, d'autres vont sous les pierres comme la mante religieuse qui y fait son oothèque d'autres se cachent dans les herbes ou les vignes, d'autres n'ont pas de moyens de se cacher des prédateurs comme les Chenilles...

Le milieu ouvert est le milieu de vie de beaucoup de rapaces car ils peuvent bien y repérer leurs proies : souris, petits lapins, serpents, cadavres d'animaux... Lors d'une sortie nous avons vu passer juste au-dessus de nos têtes un jeune aigle royal qui cherchait un territoire et qu'une buse essayait de chasser d'ici.

Les milieux fermés

Un milieu fermé est un endroit où la lumière ne peut pas beaucoup

rentrer car le soleil est caché par des arbres.

Dans un milieu fermé des êtres vivants nichent, se cachent et trouvent leur nourriture : on trouve des mammifères comme les sangliers, les renards, des invertébrés comme les insectes, les araignées, les cloportes... des oiseaux...

Certains rapaces, comme la buse, ne font que nicher dans le bois, en haut des arbres et vont chercher leur nourriture dans les milieux ouverts. D'autres oiseaux, comme la bécasse, vivent complètement dans les bois.

Le vautour percnoptère ne vit pas dans le milieu fermé, car les arbres l'empêchent de repérer les cadavres de petits animaux, et il est trop grand pour voler entre les arbres mais il y a quelques rapaces et nous y avons vu un épervier.

La falaise

La falaise ressemble à une muraille verticale composée de roches et de végétation. Les roches sont au centre et la végétation est au-dessus et au-dessous. Quelques arbustes peuvent rarement pousser sur la roche. La falaise est grise avec des taches beige, jaunes et orange. C'est une falaise calcaire avec de nombreuses fissures et des trous qui permettent aux oiseaux d'installer leur nid. La falaise est un milieu ouvert car il y a beaucoup de lumière.

Les habitants de la falaise sont les insectes, les arachnides comme les scorpions, les reptiles comme les lézards, les oiseaux comme les corvidés et les rapaces.

La falaise est un bon habitat pour les oiseaux. Ils nichent ici car la falaise est difficile d'accès pour les mammifères et que dans leur trou, les petits sont protégés de la pluie et du vent. C'est aussi un lieu facile pour les parents pour s'envoler. Quelquefois les oiseaux sont dérangés par les grimpeurs

mais ce n'est pas grave si c'est une gêne qui ne dure pas longtemps.

Sur la falaise du Thaurac nous avons observé de nombreux oiseaux dont un merle bleu, des choucas et des grands corbeaux noirs, de nombreux milans noirs, des buse, un épervier, des circaètes Jean-le-blanc et les vautours percnoptères.

Nous avons vu aussi un vieux nid d'aigle abandonné sur la falaise de l'Euzière mais cette espèce d'aigle qui vivait ici il y a quarante ans a disparu de notre vallée aujourd'hui, victime elle aussi des fusils, de la disparition de la garrigue et de la fermeture des milieux.

Le vautour percnoptère

À St Bauzille nous avons le seul couple de vautours percnoptères de l'Hérault. Ces oiseaux arrivent chaque année sur le Thaurac au mois de mars et restent ici jusqu'au mois de septembre. Ils vont passer l'hiver en Afrique, au Sud du Sahara. Son bec est long, brun et crochu au bout. Tout autour du bec. Il a la tête partiellement déplumée et jaune autour du bec. C'est un oiseau au plumage blanc sale avec des plumes noires au bout des ailes. Sa queue est blanche. Son corps mesure environ 70 cm et il pèse environ 2 kg. Il a une envergure de 1,70 m.

Présence du vautour percnoptère

Le vautour percnoptère, qui était un oiseau en voie de disparition dans notre région il y a vingt ans : il n'y avait plus que 3 ou 4 couples en Languedoc-Roussillon, est en train de réapparaître lentement et il y a aujourd'hui 8 ou 9 couples.

Ces oiseaux avaient autrefois une mauvaise image et, avant 1976, ils étaient beaucoup tirés. Maintenant il y a une loi qui protège tous les rapaces.



D'autre part, les agriculteurs ont abandonné la culture des pentes car les machines ne peuvent pas y accéder. Il y a aussi de moins en moins de berger qui parcourent la garrigue et l'exploitation du bois est presque abandonnée. C'est à cause de tout ça que les milieux se referment et que les rapaces ont du mal à trouver leur nourriture.

Enfin, les berger laissaient autrefois les cadavres des animaux morts dans la nature et les vautours venaient y prendre des morceaux pour eux et pour leurs petits.

Pour garder les vautours il est important de ne pas les déranger, de ne pas leur tirer dessus. Pour leur donner plus de chances de se nourrir, on installe des placettes clôturées où on leur dépose des restes de boucherie.



Avec le club « Biscan Pas »

Le club du 3^{ème} âge, créé en 1980, a vingt-six ans d'existence, au cours desquelles ont eu lieu de nombreuses rencontres d'amitiés.

Beaucoup d'adhérents se sont côtoyés, se sont divertis, promenés ensemble, ont pris ensemble de bons repas égayés de chansons. Les réunions hebdomadaires le jeudi, au siège, avec loto, goûter, ambiance, ne se sont jamais arrêtées sauf en juillet et août.

Les nombreux voyages ont permis de visiter de belles régions, les kermesses, les repas champêtres, celui de Noël, se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur.

Les dirigeants du club, dévoués, bons animateurs, se sont succédés, ont quitté ce monde, ou restent peu nombreux ; il faut rendre hommage à ces disparus.

Le club « Biscan Pas » continue ses activités avec

une nouvelle équipe dynamique et dévouée sous la présidence du pétulant François QUIRANTES.

Il y a toujours les réunions, avec les fidèles habitués, fervents adeptes du loto, l'on y fête souvent les anniversaires, le goûter traditionnel. Ces réunions apportent une aide financière non négligeable au club.

Il y a de nouvelles animations, des spectacles avec repas dansants. Cette année, au mois de juin, il y a eu, en soirée, le repas sur la piste de danse des berges de l'Hérault, lequel a été une réussite, avec beau temps et température ambiante. Beaucoup de convives, présence du maire Rémy CARLUY, du conseiller général, Jacques RIGAUD. Présentation impeccable des tables disposées par groupe de 8 personnes de connaissance. Mots de bienvenue de la part du président du club. Menu alléchant, cuisine et service

appréciés sous les ordres du traiteur Denis JEAN. L'orchestre SALVADOR, compétent, bien sonorisé, a fait virevolter de nombreux danseurs et danseuses, qui ont encore une belle aisance pour la danse et ne s'en sont pas privés. De nouvelles personnes à ce repas dansant, on est à la communauté de communes. Le menu se termina par la fontaine de champagne dans les coupes disposées en pyramide.

François QUIRANTES, au nom du bureau, a annoncé de nouveaux repas pour octobre et décembre. Peu de voyages sont organisés, les dirigeants du club regrettent, expliquant que malgré leur démarche en ce sens peu de participants se sont manifestés.

BONNES VACANCES

François QUIRANTES

Travaillons notre mémoire pour ne pas trop la perdre

Dans le cadre de ses actions collectives, le C.L.I.C. « Trait d'Union » vous propose de participer à un atelier mémoire qui va être organisé à Saint Bauzille de Putois de mi-septembre 2006 à mi-décembre 2006.

Une fois par semaine, venez travailler votre mémoire de façon agréable à l'aide d'exercices simples et accessibles à tous.

Vous pouvez vous inscrire auprès de Monsieur François QUIRENTES, Président du Club de 3^{ème} Âge ou du secrétariat du C.L.I.C. « Trait d'Union » (ouvert tous les jours sauf le mercredi après midi -Tél : 04 67 73 41 66)

Date limite 15 septembre - participation 3€

Autres cueillettes

Isabelle NOUVELON

Un petit ou un grand « bonjour !», quelques commentaires sur le temps qu'il fait ou le temps qui passe, un dialogue passionné de philosophie de la vie quotidienne ...

Les maux de la vie, ... les mots de la vie.

Les sources de ces cueillettes si enrichissantes au long des chemins de Saint-Bauzille, se sont pour la plupart taries.

Elles irriguent à présent d'autres voies, et ma mémoire aussi. Elles parlent à présent d'une autre voix, à mon âme aussi.

Merci à vous, Gaston, Jean-Marie, Daniel, Marthe, Norbert, merci de votre présence.

J'ai 12 ans ; le Front populaire vit ses dernières heures ; en Espagne, Madrid vient de tomber, Franco l'a emporté ; les milices républicaines espagnoles, après avoir vaillamment combattu, harassées, fourbues, sont vaincues.

L'armée de Catalogne, après la chute de Barcelone, poursuivie par les colonnes franquistes, va passer la frontière au col du Perthus.

Les soldats dépenaillés, misérables, affamés, assoiffés, sont désarmés par les gendarmes de Daladier. Beaucoup sont parqués dans les camps d'Argelès, de Rivesaltes et autres.

On ne peut pas dire qu'ils sont accueillis à bras ouverts.

A l'inverse de ces malheureux épisodes, le camp des jeunesse laïques et républicaines de Saint Bauzille de Putois dénommé « les Lutins cévenols » va leur offrir une

hospitalité digne de ce nom.

Les Lutins cévenols datent environ de 1936. Aux élections législatives, le député (jeune république) Paul Boulet a battu le député conservateur titulaire de la circonscription. Grâce à ces circonstances favorables une colonie de vacances s'est installée sur un domaine occupé auparavant par des fours à chaux. Les jeunes de la région parisienne viennent y profiter du soleil du midi. Avec nos maîtres, malgré leur révocation pour avoir participé à la grève du 30 novembre, nous allons arroser les arbres qui, plus tard, ombrageront le site. Je veux rendre un hommage appuyé à ces valeureux instituteurs, monsieur et madame Balliol, qui seront par la suite limogés sous Vichy.

Septembre 1939 donc : des soldats, des civils, des femmes, des enfants seront

hébergés, soignés, nourris pendant un certain temps : un accouchement même aura lieu. C'est une oasis dans un milieu plutôt hostile car certains autochtones ne leur sont pas favorables.

C'est un honneur pour les dirigeants de l'époque d'avoir adouci les misères de ces combattants valeureux qui avaient lutté contre le fascisme et qui lutteront ensuite contre le nazisme. Par la suite, certains partiront vers d'autres destinations comme le Mexique ou l'Amérique latine, d'autres dans des camps de concentration.

Je suis particulièrement fier d'avoir vécu ces événements et c'est pour moi un grand souvenir.

André CHALIER

MOTS CROISES

Par Christian LECAM

HORIZONTAL

- 1 - C'est un métier
- 2 - C'en est un autre
- 3 - Symbole chimique pour un métal – Eclats de vitre – Tête d'écolier
- 4 - Moins brillantes
- 5 - Instinctif – Erigea
- 6 - Conjonction – Elimeras
- 7 - Dieu solaire – Elles peuvent être froides
- 8 - Pronom personnel féminin

VERTICAL

- A - C'est encore un métier
- B - Celui-ci n'est pas né à Saint-Bauzille !
- C - Au cœur de la courge – Se lit au bord de la route
- D - D'une texture chaude et agréable
- E - Contestataire – Cri de pirate
- F - Surfacée
- G - C'était une CITROËN – Élément sanguin
- H - Chaud, en Languedoc – Département
- I - Tri une seconde fois

(Solution page 27)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									
3			■				■		
4								■	
5								■	
6			■	■					
7			■						
8						■		■	

La phrase du trimestre : « **Prenons soin de notre planète, car ce sont nos enfants qui nous l'ont confiée** »

Nicolat HULOT

Faire-part de naissance

Le Ministère de l'Education nationale et le Ministère du travail ont la joie et le bonheur avec un soupçon d'hypocrisie, de vous annoncer la naissance dès le 1^{er} septembre 2006, du dernier emploi précaire imaginé dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'urgence pour l'emploi.

En effet, vous avez tous déjà entendu parlé ou bénéficié peut-être de ces contrats mirobolants tels que CES ou CEC, qui sont des contrats à temps partiel rémunérés sur la base du SMIC horaire et qui permettent de faire fonctionner convenablement nos écoles. Et bien sachez que le CAV ou contrat d'avenir, un avenir à court terme bien sûr, sera mis en place dans les écoles primaires à la rentrée 2006. Les publics éligibles sont les personnes bénéficiant des minima sociaux : ASS, API, AAH ou RMI.

Le vivier sera constitué par l'ANPE, suivra ensuite un entretien avec les directeurs d'école souhaitant disposer d'un « CAV » au sein de leur établissement, se transformant ainsi en directeur des ressources humaines de l'Education Nationale.

Durant les 10 mois que dure ce contrat, les futurs « CAV » pourront apporter une assistance administrative et logistique aux directeurs d'école (ex : accompagner une classe lors d'une sortie) et/ou aider à la scolarisation d'élèves handicapés.

Les compétences attendues sont tout de même fort accessibles au commun des mortels :

- capacité de travail au sein des équipes.
- discrétion, confidentialité, loyauté, organisation.
- présentation vestimentaire et langagière.

50 000 personnes vont donc enfin pouvoir sortir définitivement (pendant 10 mois tout au plus) du monde des inactifs, en profitant d'une expérience inoubliable dans le monde du travail. Un travail qui permettra au « CAV » chanceux, de dilapider la somme substantielle mais non moins négligeable de 500 € environ par mois.

Voilà qu'après 6 ans de grève administrative pour de nombreux directeurs, protestant contre l'accumulation de charges de travail, de responsabilités et le manque de

personnels qualifiés dans les écoles, que surgit cette réponse implacable mais déjà tant usité par les gouvernements de droite comme de gauche.

Souvenez-vous des emplois jeunes devenus assistants d'éducation, qui bien souvent après avoir apporté leurs compétences et avoir été formés à différentes tâches au sein des écoles, furent abandonnés du jour au lendemain après leurs bons et loyaux services.

Alors arrive comme par magie, à quelques encablures des élections, le « CAV ». Un personnel qu'il va falloir une nouvelle fois former, à condition que la première personne sélectionnée convienne, pour la voir à nouveau quitter l'établissement au terme de son contrat.

Certes les écoles ont un besoin fondamental de tous ces personnels qui assurent la propreté et l'hygiène des écoles, qui apportent une aide à l'acquisition des compétences, notamment pour les élèves en difficulté et qui assistent les directeurs dans leurs nombreuses fonctions. Mais quelle est la rentabilité de ces contrats à trop courts termes ? Quelle sera la motivation de ces personnels qui s'engageront, un peu forcés pour certains, afin de ne pas perdre leurs droits sociaux, pour survivre tout simplement ?

Les enseignants veulent de vrais emplois, pas de vulgaires tours de passe-passe dans le but inavoué, de dégraissier les listes de l'ANPE la veille d'élections nationales. Ils souhaitent continuer à former des citoyens responsables capables de choisir leur destinée et non de produire des assistés sociaux obligés de survivre dans une précarité galopante. Il semblerait qu'à l'heure où j'écris ces quelques lignes, une majorité de directeurs d'école ait refusé de participer à cette « CAV électorale partie ».

VIDAL CHRISTOPHE

Chemins de Terre : des ateliers pour créer avec l'argile

L'association Chemins de Terre dont je suis l'animatrice, propose pour l'année scolaire 2006 – 2007 des ateliers de poterie pour enfants et pour adultes.

Pour les enfants à partir de 6 ans, le mercredi de 16 heures 30 à 18 heures : à partir de la lecture d'un conte, les enfants cherchent dans l'argile les formes que l'histoire leur inspire. Ils ont le loisir de créer ce dont ils ont envie, le conte étant une aide à la création et non un carcan. L'argile et les outils sont fournis. Tarif : 80 euros le trimestre.

Pour les adultes trois formes d'atelier sont proposées :

- Un atelier de deux heures durant lequel chacun crée ce dont il a envie avec l'argile. Je suis à la disposition des personnes pour tout conseil qu'elles souhaitent et assure

les enfournements et défournements. L'argile et les outils sont fournis.

Horaires : lundi de 14 heures 30 à 16 heures 30 ; jeudi de 19 heures à 21 heures. Tarif : 100 euros le trimestre.

- Un atelier de deux heures semblable au précédent mais comprenant une première partie consacrée à des exercices de relaxation et de circulation de l'énergie dans les mains qui sont le point de contact avec l'argile.

Horaires : lundi de 19 heures à 21 heures ; jeudi de 14 heures 30 à 16 heures 30. Tarif : 140 euros le trimestre.

- Un atelier personnalisé : après une discussion avec la personne pour mettre au jour ses envies (relaxation, massage des mains, énergie, techniques de modelage, etc.) nous mettons au point un atelier particulier, soit à domicile, soit au local de

l'association.

Tarif en fonction des particularités.

Le local de l'association est situé 55 rue de l'Eglise à Saint Bauzille de Putois.

Les ateliers débuteront dans la semaine du 18 septembre.

Renseignements et inscriptions : **Isabelle Nouvelon** : 04.67.73.15.42 (merci de laisser un message en cas d'absence) ou isanouv@hotmail.com

Vous pourrez également me rencontrer lors de l'**exposition** de mes créations « Ecorces terrestres » : Espace Yvon Delmas (à côté de la médiathèque) à Ganges du 16 au 20 août.

Isabelle NOUVELON

Mieux vaut prévenir que guérir ...

Cet adage semble enfoncer une porte ouverte tant du point de vue humain que du point de vue économique et pourtant ... Suite à des restrictions budgétaires, l'école publique du Thaurac a été avisé par l'inspection d'académie que le médecin scolaire ainsi que l'infirmière scolaire exerçaient leur mission (?!) à leur résidence administrative c'est-à-dire à Montpellier !!!

En effet, leurs frais de déplacement ne leur sont plus remboursés, ces professionnels ne se déplacent plus que pour des urgences. A mon avis, en cas d'urgence, il vaut mieux appeler les pompiers !!! Les médecins et infirmières scolaires n'ont pas pour vocation de travailler dans l'urgence mais plutôt de faire

de la prévention, de suivre la santé de nos enfants.

Quant au RASED (réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficulté) il est aussi plutôt mal en point ! La psychologue scolaire a aussi épousé le petit forfait qu'elle avait reçu pour ses frais de déplacements, elle peut être consultée à Saint Martin de Londre. Quant aux deux rééducatrices leurs absences (plusieurs mois pour l'une d'elles) ne sont jamais remplacées.

Les représentants des parents d'élèves, informés de cette situation lors du conseil d'école, ont pris l'initiative de faire signer une pétition faisant part de leur indignation à l'inspecteur d'académie. Cette pétition a reçu plus de cent signatures de parents d'élèves ce qui

montre bien que ceux-ci ont conscience du manque que créent ces absences au sein de l'école.

Actuellement, un projet de loi sur la protection de l'enfance est en discussion ... il vise à améliorer la prévention et le signalement des situations à risques. Il me semble que ce n'est pas en retirant les médecins et psychologues scolaires des établissements qu'on va parvenir à atteindre l'objectif de cette nouvelle loi qui pourrait bien rester lettre morte.

Isabelle NOUVELON

Les mystères du sourire

Quand nous nous sommes installés à St Bauzille, mon épouse et moi-même, nous avions une priorité, nous les « étrangers », c'était de nous intégrer le plus vite possible au village. Pour cela, nous sommes notamment entrés dans plusieurs associations, nous avons essayé de participer aux animations locales, rencontres, festivités, etc... Bien entendu, en passant ici ou là, on disait bonjour à tous ceux qu'on rencontrait ou qu'on croisait, même si certains restaient parfois un peu sur leur réserve.

Mais dire « bonjour » ne suffit pas dans ce cas. Il faut y ajouter un petit quelque chose qui n'est pas obligatoire mais qui peut faciliter le contact, comme une goutte d'huile dans un engrenage. Par exemple, dire « bonjour » en tournant la tête vers l'autre pour lui signifier de l'attention et non de la distraction, en la hochant discrètement, comme on salue un début de connaissance. Mais ce n'est pas encore suffisant. En même temps, il faut le faire en souriant. Un sourire léger, qui ne sera large que plus tard quand on se connaîtra mieux. En attendant, il faut continuer avec tout le monde, avec ceux qui n'attendent que ça pour vous répondre de la même manière ou même vous encourager à aller un peu plus loin, avec ceux aussi qui ne répondent que par politesse, ou même qui ne répondent pas du tout pour le moment, ce qui ne pourra pas durer toujours.

Tout ça pour inviter le lecteur à réfléchir à la place que peut avoir le sourire dans notre vie. Car cette place est importante. Ce n'est pas la même que celle du rire. L'un et l'autre sont le propre de

l'homme. Le rire a un côté biologique très important : il stimule les fonctions cardiaque, pulmonaire, musculaire ; atténue la fatigue, facilite la respiration, la digestion, le sommeil. De plus, il aide à mieux supporter les soucis, l'ennui, la contrariété ou même les épreuves physiques ou morales. Le sourire, lui, est quelque chose de plus subtil. Il y a le sourire courtois, quand le bisou ou la poignée de main ne s'imposent pas forcément ; le sourire d'affection, que la maman fait à son petit bébé et que celui-ci lui retourne comme le reflet d'une lumière ; le sourire d'encouragement du médecin pour son malade inquiet ; le sourire du bonheur des deux nouveaux mariés quand ils se passent l'anneau au doigt, devant monsieur le maire ou le curé ; le sourire de félicitation quand le papa lit les bons résultats scolaires de son enfant, etc... etc... tous ces sourires-là expriment le plaisir ou même le bonheur qu'on éprouve soi-même et qu'on voudrait communiquer. Il y en a d'autres, pas toujours aussi bien intentionnés, quelques fois équivoques comme le sourire mystérieux de celui qui ne veut pas livrer un secret, ou méprisant quand l'orgueilleux veut se moquer du faible, ou dubitatif face à un aveu ou une confidence pas très fiable.

Dans tous ces cas, chaque élément du visage a son rôle à jouer. Les yeux : ils peuvent être grands ouverts d'admiration, par exemple, de surprise, voire d'interrogation. Ou à demi fermés, parce que ce à quoi on pense est encore plus agréable que ce qu'on voit. Les coins des lèvres qui s'élargissent ou s'ouvrent légèrement sont

plus ou moins marqués vers le haut suivant le degré d'épanouissement du sujet. Par contre, en cas de sourire moqueur ou même méprisant, le menton se hausse légèrement vers l'avant et la lèvre inférieure repousse la lèvre supérieure vers le haut et engendre une « moue » qui dit bien ce qu'elle veut dire.

Et chaque fois, le sourire est un message plus ou moins affirmé suivant le sentiment qui le provoque, qui se dispense de mots, ou qui les remplace. Il peut vouloir dire : « je t'aime » ou « tu me fais plaisir » ou « ce que tu dis est drôlement vrai » ou « je comprends ta joie et je la partage » mais il peut aussi signifier : « tu me racontes des salades » ou « arrête, tu vas me faire pleurer » ou encore « cause toujours, tu m'intéresses » ou même « tu n'es qu'un pauvre type » etc...

Ainsi, au-delà des paroles et des écrits, l'humain a de multiples moyens pour s'exprimer, communiquer ce qu'il a dans le cœur, dans la tête ou, comme on dit « dans les tripes ». Le sourire est l'un de ces moyens. Il faut le savoir et en user avec sincérité mais aussi avec sagesse et avec prudence, compte tenu de ce que l'autre peut en déduire et la qualité de la relation qu'il peut engendrer.

A bon entendeur, salut ! Et quand je te rencontrerai, lecteur, je verrai suivant ton sourire si cet article tient la route ou s'il n'est que du bla-bla-bla.

Jean SUZANNE

Les baignades

Chaque année, plus de mille personnes sont victimes de noyade et près de quatre cents décèdent. Les précautions élémentaires doivent être respectées quelque soit l'âge du baigneur : bébé, enfant, adulte :

- Privilégier les **zones surveillées**
- Respecter les consignes signalées par les **drapeaux**
- Se renseigner sur la nature des **vagues, des courants, des marées**
- **Prévenir** ses proches quand on va nager
- Rentrer progressivement dans l'eau et ne pas surestimer son niveau de natation
- Ne jamais quitter des yeux les **enfants**, les

équiper de brassards ou de flotteurs adaptés à leur taille, se méfier des matelas ou bateaux pneumatiques

- Apprendre à nager aux **enfants** dès quatre ans

- Disposer à côté de la **piscine** d'une bouée, d'une perche et d'un téléphone : un jeune enfant peut se noyer en 3 minutes dans 20 cm d'eau et sans émettre un bruit

- Apprendre les gestes qui sauvent :

- 1) Si le noyé respire, le tourner sur le côté et appeler les secours : le 18 ou le 15
- 2) S'il ne respire pas, faites prévenir les secours et commencer sans attendre le bouche à bouche

3) S'il ne réagit pas aux insufflations, faire des cycles de massage cardiaque et de bouche à bouche - pour les moins de 8 ans, une insufflation et cinq compressions par minute ; pour les plus de 8 ans, deux insufflations et quinze compressions par minute – et continuer jusqu'à l'arrivée des secours.

C'est en mer que se produisent plus de 60% des noyades dont les $\frac{3}{4}$ des victimes sont des touristes.

Le farniente estival n'exclut pas la vigilance et la prudence, au contraire.

Michèle BRUN

Les aides ménagères se forment aux premiers secours



Dernièrement, une formation aux premiers secours s'est déroulée à la salle des rencontres de St Baulzille sur deux jours. Cet apprentissage des premiers gestes a été dispensé par la Croix-Rouge.

Dix aides ménagères à domicile de l'ADMR « Porte des Cévennes » (aide à domicile en milieu rural) ont participé à cette formation.

Cette initiative a été prise dans un souci de valoriser la profession d'aide à domicile.

L'ostéodensitométrie remboursée

A partir du 1^{er} juillet, la sécurité sociale remboursera à 70% l'ostéodensitométrie. Cet examen mesure la densité des os par rayons X et permet de diagnostiquer l'ostéoporose. Un million de femmes seraient concernées par cette pathologie, qui les touche au moment de la ménopause. L'ostéoporose est responsable de plus de 130000 fractures chaque année.

Michèle BRUN d'après Le Mutualiste de juin 2006

À propos du vent

Au cours du printemps, Eole le Dieu des Vents, dit-on, nous a souvent gratifié de son souffle puissant. Le vent m'a poussé à parler de lui dans cet article, et en plusieurs sens du mot.

Ce vent que l'on ne voit pas, mais que l'on ressent. Il peut être doux et agréable, le « Zéphir », mais aussi froid et violent, l'« Aquilon ». L'hiver, le vent d'est la « Bise » vous glace le visage, engourdit les doigts, gèle les pieds ; les travailleurs manuels oeuvrant au dehors en savent quelque chose. Le vent chaud d'été, parfois la canicule, vous sèche la gorge, obligeant à se désaltérer souvent. Dans les pays africains il y a le Sirocco, le Simoun, le vent de sable.

Le vent souffle dans tous les sens. Il a des noms différents selon les régions. Dans la nôtre, nous en avons appris quelques uns grâce à nos anciens, et en patois local. L'« Aguieïr Naü » le « Noroit », l'« Aguieïr Bas » le « Suroit », « Lou Narbounais », « Lou Grec ». Il y a les brises marines agréables en été. Parfois les vents sont violents accompagnant les orages. Ils peuvent annoncer la pluie, le beau temps. Il y a le « Marin Blanc », entrées maritimes sans pluie, mais le véritable « Marin » avec ses gros nuages bas chargé d'eau donne beaucoup de pluie sur nos Cévennes, provoquant les fortes crues de l'Hérault, lors de l'équinoxe d'automne. Le vent souffle assez souvent en fortes rafales, dégageant le ciel de ses nuages, mais désagréables pour nos valeureux pétanqueurs, sur les berges, en période hivernale. On peut parler aussi de la Tramontane, du Mistral, mais pas trop, chez nous.

Il y a malheureusement beaucoup de victimes du vent, lors des tempêtes, des ouragans, des cyclones. La nature est ainsi faite, imprévisible.

Le vent peut donner lieu à diverses interprétations. Pour certaines actions, le vent peut souffler du bon ou du mauvais côté. Il y a des gens qui vendent du vent, ce qu'ils racontent, c'est du vent. On peut avoir vent de quelque chose, apprendre ou se méfier. Avoir le nez au vent, sentir d'où vient le vent. Au cours des étapes du Tour de France, les coureurs ont le vent favorable ou défavorable ou encore de côté. Il peut faire un vent à décorner les cornes d'un bœuf. Qui sème le vent récolte la tempête. Il y a des personnes qui sont du vent qui tourne. Pour être moderne, il faut être dans le vent. On peut marcher contre le vent ou l'avoir dans le dos, avoir le vent en poupe, ou encore contre vents et marées. A des amis qui vous rendent visite on a parfois tendance à dire « quel bon vent vous amène ? ». On peut tourner à tous les vents, aller plus vite que le vent, passer en coup de vent. Il y a les vents intestinaux qui sont

naturels, parfois désagréables. De quelqu'un qui est enrichi on dit qu'il a du vent dans les voiles. On peut être exposé au vent. Dans les maisons anciennes, on appelait les volets des contrevents. Le vent faisait tourner les moulins à vent, maintenant il fait tourner les éoliennes. En musique, il y a les instruments à vent, dans lesquels il faut souffler puissamment. Il y aurait d'autres termes mais je vais terminer avec une histoire du regretté Raymond DEVOS.

En coup de vent

L'été dernier, j'avais trouvé un petit hôtel au bord de la mer, pour être tranquille. Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Au petit jour, j'ai fait la valise, je suis allé voir le patron de l'hôtel. Je lui dis : « Qu'est-ce que c'est que cet hôtel ? Le voisin d'à côté n'a pas arrêté de siffler de la nuit ! » Il me dit : « Ce n'est pas le voisin, c'est le vent ! » Je dis : « Les portes qui claquent ? » Il dit : « C'est le vent ! » Je dis : « Ce n'est pas le vent qui fait tout ce vacarme ? » Il dit : « Si ! Chaque fois qu'il y a un coup de vent, il y a un élément de la maison qui s'en va ! Je dis : « Vous le remplacez ? » Il dit : « Ca coûterait trop cher, pensez ! Un pan de mur, à l'heure actuelle, ça va chercher plusieurs milliers de francs ! » J'ai dit : « Légers ? » Il me dit « Non, lourds, légers ? Pensez : avec le vent qu'il fait » J'ai dit : « Ça vous fait des chambres en moins, ça ! » Il me dit : « Oui, j'ai débuté ici avec cent chambres, ... il m'en reste huit ! » Je lui dis : « Les clients ne doivent pas rester ? » Il me dit : « Non, non ! Un coup de vent et ... pfuit, il y a un client qui s'en va, je perds en moyenne deux clients par nuit ! » Je lui dis : « Il ne disent rien ? » Il me dit : « Non ! Ils sont soufflés. D'ailleurs vous êtes le premier client à prendre la porte, tous les autres sont sortis par la fenêtre ! » Je lui dis : « Quand ils sortent par la fenêtre comme ça, ils ne vous paient pas ? » Il me dit : « Non, c'est du vol » Je lui dis : « Vous ne les poursuivez pas ? » Il me dit : « Les poursuivre ? Avec le vent qu'il fait, ça mènerait trop loin ! » Je dis : « Ils ne reviennent pas ? Il n'y en a pas qui reviennent ? » Il me dit : « Si, quelquefois ... quand le vent tourne ! Ce sont des clients de passage »

En conclusion, je souhaite qu'un vent d'amitié souffle dans le village entre anciens et nouveaux habitants.

Louis OLIVIER

Un esprit sain dans un corps sain

La santé, c'est ce que nous avons de plus précieux. Grâce à elle, on peut réagir à tous les coups durs quand ils se présentent, mais aussi et surtout, être bien tous les jours à toute heure.

Dans la majorité des cas, on naît avec elle, puis, si l'on n'y prend garde, elle se dégrade.

La cause en est souvent les difficultés de la vie et peut-être l'ennui que l'on noie dans un peu trop de boisson, trop de nourriture et tout ce que cela entraîne.

Prenons les difficultés pour ce qu'elles sont, les choses évidentes, incontournables de la vie et préférons la construction de notre santé à sa destruction.

Cultivons là par des activités physiques adaptées pour entretenir notre condition physique et conserver et améliorer nos qualités physiques : l'endurance, la

force, la souplesse.

Grâce à des efforts mesurés et progressifs, dynamisons notre métabolisme ; tout cela nous réservera de bien agréables surprises.

Venir suivre un cours de culture physique adapté à la condition physique de chacun c'est se cultiver pour un capital santé indispensable à une vie longue et riche dans le bonheur du bien-être et rayonner sur tout ce qui nous entoure.

Pour l'année 2006 – 2007 l'association VITAMINE SANTE, dont je suis l'animatrice, projette de dispenser de nombreuses heures de cours afin que tous les niveaux de compétence physique, les hommes comme les femmes, les moins jeunes comme les plus jeunes puissent trouver une séance de culture

physique satisfaisante pour leur bien être.

Apprenez à ressentir votre corps afin que le véhicule de votre âme l'accompagne dans les meilleures conditions.

Vivez votre vie pleinement.

Si vous pensez qu'être plein de vie et beau est essentiel vous pouvez le faire à n'importe quel âge.

Alors maintenant ! Bonne santé

Renseignement :
04.67.73.30.09 aux heures
des repas ou
joelleruiz@free.fr

Joëlle RUIZ ACOSTA

Noces de Diamant

Une ancienne famille de St Bauzille (un membre de la famille était maire de la commune en 1792!..) a fêté, le 15 juillet dernier, les 60 ans de mariage de Aimé et Arlette BOIS.

Entourés de leurs deux enfants Eliette et Damien, leurs quatre petits enfants David, Aimé, Gauthier et Julien ainsi que leur arrière petit-fils Mathis.

Autour d'une bonne table parents et Amis ont souhaité longévité, Bonheur et Santé à Arlette et Aimé.



Mélanie était une jolie jeune fille brune, aimable, souriante, aux grands yeux noirs. Elle n'était pas bavarde, mais savait écouter avec attention et politesse ceux qui lui parlaient avec amitié, affection, ... ou condescendance. Car elle était l'aînée des quatre enfants d'un couple de travailleurs agricoles que tout le monde aimait bien au village. Et comme elle n'avait pas été à l'école bien longtemps, mais qu'elle était d'une particulière efficacité dans les soins de la maison, elle aidait sa famille en se mettant au service de « ceux du château », en tant que « bonne à tout faire ». Et ça marchait. Il y avait une dizaine de pièces à entretenir, pour une famille de cinq personnes qui recevait beaucoup de visites. Ça faisait bien du travail. Mais Mélanie était pleine d'énergie, même si les compliments de ses patrons étaient rares et ses horaires souvent sans limites précises. Les trois enfants de la maison comptaient deux fillettes et un jeune homme, Charles-Antoine, qui avait à peu près l'âge de Mélanie. Il allait au lycée de la ville et n'était présent que pendant les vacances scolaires. C'était lui le plus gentil avec elle. Les autres ne faisaient guère attention à leur « domestique », pas plus qu'à leur cuisinière ou à leur jardinier. Tous trois disposaient chacun d'une petite chambre mansardée sous les combles du château.

Une fois par semaine, Mélanie venait passer la journée avec sa famille ... à condition qu'il n'y ait pas de visite prévue, ce qui arrivait souvent. Mais elle s'y était habituée. Comme elle s'était habituée à se nourrir suffisamment avec les restes des repas de ses patrons, à être disponible quelle que soit

l'heure du jour ou du soir, ou à dire merci quand elle touchait sa paie, à la fin du mois, avec de temps en temps quelques pièces en « pourboire » qu'on lui donnait avec un air légèrement hautain, sauf quand c'était Charles-Antoine qui le faisait avec le sourire. Elle savait apprécier aussi son « Bonjour Mélanie » du matin, ou son geste poli pour lui laisser le passage quand ils se croisaient dans un couloir. Et, chaque fois, son cœur à elle battait un peu plus fort, ce qui se voyait sur son visage éclairé d'un rose rayonnant et d'un doux regard de reconnaissance. Son dur labeur lui paraissait alors plus léger ... pour quelques heures.

Un jour, elle était allée faire des courses au village, pour « Madame ». Sur le chemin du retour, elle avait rencontré Charles qui se promenait.

- Bonjour Mélanie. Tu es bien chargée. Donne-moi ça lui dit-il en prenant son sac » Et il l'avait raccompagnée jusqu'à l'entrée du château. Leurs regards s'étaient croisés brièvement, mais ils n'avaient pas échangé un mot tout le long du chemin, sauf « merci », d'une voix émue quand elle avait repris son sac. Depuis, quand il était là, il lui arrivait souvent de venir à sa rencontre au retour de ses courses. Et, peu à peu, ils ont commencé à se parler. Au début, elle l'écoutait surtout. C'est ainsi qu'il lui dit pourquoi il aimait cette région où il était né, ses paysages, son climat, pourquoi il la préférait à la ville, où il y a toujours du bruit, des embouteillages, de la pollution, etc...

- Et toi, tu es née ici aussi ?

- Oui, je n'ai jamais quitté le village

- Tu n'as jamais eu envie d'aller ailleurs ?

- Je ne sais pas. De toute façon je n'ai pas eu le choix »

Dans ces conversations, où elle parlait peu, elle évitait d'avoir à le tutoyer, comme il le faisait lui-même, ou à le vouvoyer, ce qui lui était arrivé une fois.

- Tu peux me dire « tu », tu sais. Ce sera plus facile et plus normal » avait-il dit aussitôt. Et elle l'avait fait désormais.

Et chaque fois, le retour au château leur prenait un peu plus de temps, et leur camaraderie de jeunes se transformait peu à peu en amitié et même un peu plus. Jusqu'au jour où, en arrivant, ils virent la maman de Charles qui les attendait sur le pas de la porte.

- Charles-Antoine, j'ai à te parler... » dit-elle.

- Oui mère ». Il rendit son sac à Mélanie et suivit la châtelaine vers le salon.

Depuis ce jour il n'est plus venu l'attendre à la sortie du village. Ils se voyaient encore, de temps en temps par hasard, dans la cour, dans un couloir, au jardin. Elle le sentait sur ses gardes, comme s'il avait peur que quelqu'un le voie parler avec elle. Mais malgré cette gêne, ils semblaient se rapprocher chaque jour un peu plus l'un de l'autre. Et un matin, alors que les parents de Charles étaient partis pour la journée avec leurs filles, il était venu la chercher dans la cuisine pour qu'elle vienne faire un tour avec lui. Mélanie avait jeté un regard interrogateur à Mamita, la cuisinière, qui, en souriant, avait hoché la tête. Ils n'avaient pas été bien loin, seulement à quelques pas de là, le long de la rivière où il n'y avait encore personne à cette heure. Ils marchaient doucement, main dans la main, et chacun racontait comment il avait été attiré par

l'autre, peu à peu, malgré leurs milieux différents, les conventions, les habitudes, les méfiances, les a priori. Et à travers leur propos s'exprimait l'aurore d'un bonheur tout nouveau, quelque chose qui ressemblait à une naissance. Et, à un détour du sentier, sous l'abri d'un bouquet de buisson, leur premier baiser les fit éclore comme une jolie fleur de printemps.

Le temps passait. L'été arrivait à son terme. Mamita, qui avait tout deviné, sentait la fragilité de leur relation et, prudemment, essaya en vain de mettre en garde Mélanie. La jolie « bonne » refusait de voir en face tout ce qui la séparait encore de ce fils de la haute bourgeoisie, promu aux plus hautes sphères de la société. C'est ainsi qu'elle accepta sans trop s'émouvoir le départ inévitable de Charles vers sa faculté, là-bas, dans la grande ville qu'elle ne connaissait pas. Et il partit sans que personne, d'un côté comme de l'autre (sauf Mamita) ne se doute de leurs sentiments réciproques. Et, pour Mélanie, l'attente commença.

Au début, il y eut quelques lettres de Charles. Chaleureuses, vibrantes,

qu'elle lut et relut avec émotion. Elle leur répondait, brièvement car elle ne savait pas s'exprimer par écrit aussi facilement que lui, l'étudiant d'une grande école. Mais, peu à peu, la cadence des lettres de Charles s'est ralentie. Il était débordé de travail et il n'a pas pu venir chez lui pour les vacances de Noël ni pour celles de Pâques. Elle comprenait. Pourtant naquit en son cœur une petite pointe d'inquiétude. Jusqu'au jour où elle apprit par sa patronne que ce n'était pas la peine de préparer la chambre de son fils pour les grandes vacances : il devait partir aux Etats-Unis pour un stage de plusieurs semaines. On verrait plus tard. Un autre été a passé, si différent du précédent, dans l'angoisse et un espoir de plus en plus faible.

Sa boîte aux lettres restait vide depuis des mois. Elle n'a jamais osé demander la nouvelle adresse de Charles. La belle aurore de bonheur de l'an dernier s'est peu à peu voilée de nuages légers d'abord, puis de plus en plus denses et obscurs. Son énergie au travail s'en est trouvé touchée, lui attirant des remarques de ses employeurs. Les petites

sœurs de Charles ont grandi. Ces jeunes personnes distinguées ne se sont jamais doutées de ce qui s'était passé dans le cœur de cette insignifiante servante. Lui n'est jamais revenu. Ce n'est que par hasard que Mélanie a appris qu'il s'était marié en Arizona avec la fille d'un grand industriel.

Aujourd'hui, elle travaille toujours au château. Monsieur et Madame sont devenus de dignes vieillards. Leurs filles se sont mariées et leurs bruyants enfants viennent souvent animer l'antique demeure. Mamita a quitté ce monde depuis des années, le jardinier aussi. L'un et l'autre ont été remplacés par des jeunes. Ils sont là chaque jour pour leur travail mais habitent le village avec leur famille.

Reste la vieille Mélanie au beau visage flétri par le temps. Elle n'a plus la même énergie, mais fait toujours face à ses tâches de « bonne à tout faire ». Et le soir, avant de se coucher, dans sa chambre sous les combles, elle met ses lunettes et ouvre son petit coffret pour lire et relire de vieilles lettres et refaire en esprit le petit bout de chemin plein d'espérance qui a failli, jadis, l'amener jusqu'au bonheur.

Il y a vingt-cinq ans presque jour pour jour, j'écrivais ces mots définitifs suite à la mort de mon grand-père maternel : « Il ne me chantera plus jamais Jean de la lune ». Quand, bien des années plus tard, je rencontre celui qui a choisi « Jean de la lune » pour pseudonyme, j'y vois comme un signe, un signe que je suis sur le bon chemin, en m'installant dans cette région, sur un chemin qui me relie à mon enfance.

Imaginez : un matin d'été, un grand-père demande à sa petite-fille : « tu as bien

dormi ? », « oui » lui répond l'enfant, et il poursuit avec un grand sourire dans les yeux : « et moi, est-ce que j'ai bien dormi ? ». La petite-fille reste interloquée devant le mystère de cette question, « je ne sais pas si j'ai bien dormi, je dormais ! » conclut le grand-père dans un rire.

Cette petite fille, c'était moi et lorsque je lis les contes de Jean Suzanne d'où semble sorti ce dialogue, je retrouve cette enfance et mon grand-père peut encore me chanter « Jean de la lune ».

Dans les tableaux de Jean de

la lune que je préfère, les arbres ont des visages, les humains font corps avec une nature que l'on sent animée. Les enfants savent bien que le monde est plein d'esprits, ils parlent aux animaux, embrassent les arbres ...

Le pouvoir évocateur (invocateur ?) des images et des mots est infini ... lorsqu'on écoute l'enfant qui vit en chacun de nous.

Isabelle NOUVELON

Les concours de pétanque de la Pentecôte organisés par la Joyeuse Pétanque St Bauzilloise sur les 3 jours fériés ont attiré de 80 à 95 équipes sur les Berges de l'Hérault. Organisation dirigée par le président André ROUGER et son épouse avec l'aide de toute l'équipe des bénévoles, membres du bureau. Tout était prévu, l'accueil des équipes, du public, la buvette, et la tenue de ces fameux graphiques qui sont souvent sujets à polémique...

Graphique est un terme mathématique qui s'applique bien ici. Il est facile d'emploi lorsque le nombre des équipes comme par exemple pour le championnat de France, 256, comme pour les concours régionaux 128, il permet un bon déroulement 64, 32, 16, etc... jusqu'à la finale...

Le plus souvent, c'est un nombre intermédiaire, ce qui complique l'organisation des parties. Le premier graphique pour le concours principal sur lequel sont inscrites et numérotées toutes les équipes. Il faut savoir que tout est tiré au sort à partir de ces numéros, évitant déjà toute polémique... Seule la finale restant bien sûr décidée par le talent des joueurs et tout de même une part de hasard... Prenons un exemple qui s'est produit à Pentecôte, 84 équipes, il faut donc effectuer un cadrage, pour tomber sur le nombre exact de 64 équipes. Comme le montre ce dessin, 54 équipes des 64 prévues vont jouer ce que l'on appelle le premier tour, elles prennent déjà de l'avance. Les 20 autres vont jouer une partie éliminatoire,

éliminer 10 équipes, les 10 gagnants vont rejoindre les 54 qui jouent déjà. Jusque là tout paraît simple, mais tous les perdants d'une première partie sont inscrits automatiquement sur un concours complémentaire, deuxième graphique. Donc dans ce cas là, 84 divisé par 2 = 42 équipes, bien calculé mais non car le nombre d'équipes n'est pas prévisible, les 10 perdants du tour éliminatoire sont inscrits, les 27 perdants du premier tour sont bien inscrits, mais si le gagnant du tour éliminatoire perd contre celui qui l'attendait pour le premier tour, aucune de ces équipes sera inscrite au complémentaire car l'une a perdu à la seconde partie alors que l'autre a gagné sa première...

Il reste un troisième graphique celui du concours féminin, ce jour là 11 équipes et pas moyen de trouver une douzième...

Tout doit se passer normalement, mais voilà un grain de sable peut se glisser dans un rouage, par exemple comme cela s'est passé un jour de Pentecôte, une équipe du cadrage qui joue déjà une partie de plus, joue une partie difficile, très accrochée, qui dure 1 heure et demie, et qui par tirage au sort tombe sur le cadrage du concours complémentaire quand elle a perdu... Concours de circonstances, les mathématiques mises à mal par un coup du sort... Un heure et demie de jeu, le tour à la buvette bien mérité, les gagnants soulagés offrant à boire sportivement aux perdants qui commentent leur défaite. Ceux du premier tour perdent patience et rouspètent...

Il est vrai qu'il est préférable de jouer sans perdre de temps. Certaines équipes, celles qui dominent qui en plus au tirage au sort tombent sur des équipes moyennes, jouent facilement leur partie en un quart d'heure. Ils joueront vite et bien et progresseront normalement dans le graphique. Par contre par pur hasard toutes les équipes qui se valent, vont tomber ensemble, les parties sont disputées et peuvent durer jusqu'à une heure et demie... Vous voyez donc une moitié du graphique qui va vite et qui arrive au quart de finale alors que l'autre moitié n'en est encore qu'au seizième...

Les mêmes effets, amplifiés, se retrouvent sur le concours complémentaire. D'où la discussion entre joueurs et dirigeants qui a pour thème: à quel moment doit-on procéder au cadrage ?...

Si on se réfère au document officiel que possèdent tous les arbitres, où chaque nombre d'équipes est prévu, c'est exactement comme je viens de le démontrer.

D'autres préconisent de faire le cadrage le plus tard possible, tout le monde joue tout de suite, il est donc moins important.

Des joueurs pressés d'engager une partie, mais aussi pressés de partager pour en finir. Il est rare qu'une finale se dispute, dès les demi-finales, les joueurs se mettent d'accord pour partager. A la satisfaction de tout le monde, les organisateurs libérés peuvent commencer à ranger leurs affaires, car en marge du concours, il faut avoir une pensée pour ceux qui participent avant et

après... La majorité des concours se passe bien, dans une excellente ambiance de sportivité et de convivialité. Si un grincheux se distingue parfois, il est vite obligé de se calmer devant la sérénité des autres.

A St Bauzille, nous entendons souvent sur le ton de la plaisanterie, quand une de nos équipes se déplace au-delà du pont de Sérody, elle perd tous ses

moyens. Pourtant cette année l'équipe menée par Salvador MILLET a perdu en 8ème de finale au concours vétérans du département de l'Hérault.

Mais il restera toujours des parties qui dureront longtemps et pénalisent le bon déroulement du concours. Hormis cet inconvénient de l'attente, les Berges de l'Hérault, avec ses parkings, avec son espace ombragé, son Carré

d'honneur, éclairé où 8 équipes peuvent se produire, l'accueil toujours chaleureux, peuvent recevoir un jour un grand concours national.

Je dédie cet article aux « Lourdais, Hervélade, Salva » et autres champions du Plan d'eau.

Le temps retrouvé

« Et maintenant que vais-je faire, de tout ce temps, que sera ma vie » etc... etc... La plupart d'entre vous connaît bien ces paroles d'une chanson de Gilbert Bécaud.

Comment appréhender cette transition de la vie dite « active » (professionnelle) à la période suivante appelée retraite alors que bon nombre de ces « inactifs » n'ont pas une minute à eux ?

Certains l'ont mûrement réfléchie, d'autres moins, pourtant il y a tant de choses à faire si l'on veut bien s'en donner la peine.

Cette ultime tranche de vie doit nous permettre de faire tout ce que nous n'avons pas eu le temps, le courage, l'opportunité de réaliser avant. De nombreuses associations existent en partie grâce à cette nouvelle catégorie de personnes libérées de leurs contraintes professionnelles.

Aller plus loin dans nos passions, nos relations avec les autres, prendre enfin le temps de vivre à son rythme, sans souci du lendemain, des horaires contraignants et du stress engendré par la vie actuelle. Pouvoir davantage se consacrer à sa famille, cultiver son jardin ou son terrain tout en essayant

de se cultiver soi-même n'est pas contre indiqué !...

Après l'effort, le réconfort, un bon bouquin pour faire travailler utilement les neurones et favorisant l'incontournable sieste...

La musique sous toutes ses formes procure un plaisir et une détente incomparables, même si elle engendre parfois de la nostalgie, elle provoque le rêve et l'évasion.

A propos d'évasion, les voyages devenus plus accessibles font le bonheur de nombreux seniors. Je peux évoquer bien sûr la chasse, la pêche, la pétanque, les sports en tout genre, la panoplie des loisirs est infinie et à la portée de toutes les bourses.

Peut-être est-ce l'âge aussi de la sérénité où l'on devrait faire preuve de plus d'indulgence en s'interrogeant sur ses certitudes et ses convictions ?

« Un esprit sain dans un corps sain » disait Pierre de Coubertin !...

Exercer le corps et l'esprit, le tout additionné d'une bonne hygiène de vie, cela paraît simpliste mais pas gagné d'avance dans la société de consommation

actuelle...

Un des grands remords cependant serait de réaliser qu'à la fin de sa vie on n'a pas exploité tous ses atouts !...

N'oublions pas que nous sommes les seuls décideurs concernant l'entretien de la plus sophistiquée des machines créée jusqu'à ce jour : le corps humain.

A ce propos, deux citations m'ont semblé non dépourvues de sens :

- la première d'André Wolf disait : « la vie est l'ensemble des phénomènes qui permettent de lutter contre la mort ».

- la seconde de Woody Allen a ma préférence : « la vie est une maladie mortelle sexuellement transmissible ».

En conclusion il faudrait toujours avoir des projets, même à long terme, comme si la fin n'existant pas, en essayant d'être créatif, inventif, afin de nous préserver de la monotonie et de l'immobilisme conduisant inéluctablement à vieillir prématurément.

Fabien BOUVIE

L'actu en bref !



1er mai oblige 150 chasseurs et amis du saint Hubert club de st bauzille se sont retrouvés pour leur méchoui annuel au plan d'eau. Deux magnifiques sus-scrofa, réservés pendant la saison de chasse, ont été admirablement rôtis par Jeannot et Clément. A cette occasion Monsieur le Maire, Remy Carluy, a félicité les quatre médaillés de la Fédération départementale des chasseurs de l'Hérault, fondateurs de l'association st bauzilloise en 1959, pour leur action cynégétique.

De G à D : René Causse, Fernand Causse, François Doumergue, Rémy Carluy et René Rigaud Président de l'association.

Le 8 mai 2006, commémoration de la victoire du 8 mai 1945 : cérémonie émouvante avec une plus grande participation et surtout la présence de quelques enfants car le devoir de

mémoire repose sur eux, pour que le sacrifice de toute une génération ne sombre pas dans l'oubli. C'est un élément positif qui nous conforte dans toutes nos actions pour le souvenir et la lutte pour la paix.

Que préfèrent manger les sangliers ?

Ils sont opportunistes, en ce moment ils dévorent les mûres, ces fruits délicieux. Ils les mangent en plein jour et vous pouvez les approcher tellement ils sont concentrés sur cette nourriture juteuse. Avant, ils ont labouré les jardins potagers le long de l'Hérault et de l'Alzon, en ne laissant aucun fraisier, aucune pomme de terre. Bientôt, ils se jettent sur les raisins. Beaucoup de mécontents, bientôt l'ouverture de la chasse réglera peut-être tous ces problèmes.

Troisième tranche de rénovation du réseau d'eau : nos rues sont éventrées, recouvertes de gravier, les travaux avancent rapidement. Au moment où paraîtront ces lignes, les travaux se sont arrêtés début juillet pour reprendre en septembre. Des demandes de devis sont en cours pour que le revêtement soit refait avant fin juillet.

De nouveaux jeux ont été installés pour les enfants dans le jardin de la rue du Temple et le sol de l'ensemble des jeux a été recouvert d'un matériau spécial amortisseur de chutes.

Une antenne-relai de téléphonie mobile a été installée sur le clocher de l'église de Saint Bauzille.

La première pierre des travaux de rénovation du bâtiment des Lutins cévenols a été posée par Rose Verdier le 4 juin 2006.

Michel PASTOR, inspecteur général du Centre national de la fonction publique territoriale a été fait Chevalier de la Légion d'honneur après 35 ans de services civils.

Du début juin jusqu'en juillet, juste avant le tour de France, le Département a entrepris la purge du talus qui surplombe la route aux abords du domaine de Vouliac. En effet, après l'élargissement de la route, le talus n'avait jamais retrouvé sa stabilité et le terrain argileux glissait sur la route. Ces travaux, entièrement financés par le **conseil général de l'Hérault**, ont coûté à la collectivité **360 000€**.



Présents : Mmes ALLEGRE M.A ; AFFRE F ; LAMOUROUX C ; TONADRE M ; MARTIAL V ; MM. CARLUY R ; CICUT G ; BRESSON J ; ALLE O ; MISSONNIER R ; REBOUL F ; REY B ; OLIVIER D.

Absents : M. MARIN
M. INSERT M (procuration à R MISSONNIER)

I DECISIONS MODIFICATIVES

Des recettes nouvelles ayant été notifiées depuis le vote du Budget Primitif, il est possible de faire les modifications suivantes en section de fonctionnement :

Le Conseil approuve ces modifications à l'unanimité.

Recettes	Dépenses
C/6419 = + 3 500	C/ 61522 = + 10 000
C/7311 = + 10 600	C/6227 = + 2 000
C/7411 = + 2 500	C/6231 = + 1 000
C/74121 = + 1 900	C/6232 = + 3 500
C/74127 = + 1 200	C/6416 = + 6 000
C/74834 = + 2 800	
TOTAL 22 500	TOTAL 22 500

II CESSIONS DE TERRAINS

1) des cessions de terrains sont rendues nécessaires soit pour répondre à des arrêtés d'alignement, soit pour procéder à l'élargissement de chemins devenu nécessaire pour l'implantation de nouvelles constructions.

Ces cessions concernent les parcelles cadastrées Section D N° 1757 en partie pour 54 ca.

Section E N° 1876 en partie : à définir avec le propriétaire.

Section D N° 1039 en partie : à définir avec le propriétaire.

2) un échange de terrain ayant eu lieu entre la commune propriétaire de la parcelle cadastrée section D n° 1534 et le propriétaire de la parcelle cadastrée section D N° 1533 pour une valeur de 31 centiares de chacune de ces parcelles, il convient maintenant de régulariser cette opération.

Le Conseil à l'unanimité, approuve ces opérations et autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à leur réalisation.

3) Monsieur le Maire rappelle la création en juin 2005 du SIVU du Bois de Monnier qui a pour objet la gestion et l'aménagement du massif de Monnier.

Ce massif est composé de parcelles communales et de parcelles privées.

Afin de légaliser le fonctionnement de ce syndicat les trois communes adhérentes (Ferrières les Verreries, Montoulieu et Saint Bauzille de Putois) doivent transférer les parcelles qui leur appartiennent.

Le Conseil, à l'unanimité, arrête la liste des parcelles à transférer soit :

section D Numéros 113-129-136-233-263-318-237-258-266-270-289-291-298-320-333-338-422-424-432-447-448-449-450-460-461-463-464-468-470-492-577-583-585-586.

III ANCIENNE ECOLE

L'ancienne école, occupée aujourd'hui en partie par l'OMS est dans un état d'extrême vétusté.

Des travaux peuvent être envisagés, en partie par le personnel communal, en partie par les artisans (remplacement des fenêtres, et mise en conformité électrique).

Des devis ont été demandés et il est possible de demander des aides financières au Département et à la Région.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition de travaux et autorise le maire à rechercher le financement.

IV EMPLOI

Dans le cadre du plan de cohésion sociale, les communes ont la possibilité d'employer des personnes en Contrat d'Accompagnement dans l'emploi. Ces contrats bénéficient d'une aide de l'Etat et s'adressent aux chômeurs de longue durée ou bénéficiaires du RMI. Ces contrats sont des CDD à temps partiel (20 heures par semaine) et sont soumis à la signature d'une convention avec l'ANPE.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte de créer cet emploi, et autorise le Maire à faire un appel à candidature.

V CENTRES AERES

Monsieur le Maire propose de participer comme chaque année aux frais de fonctionnement des centres aérés de Ganges et Cazilhac pour les enfants de St Bauzille de Putois.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte d'accorder une participation de 6.10 € par enfant et par jour aux deux centres.

VI VITICULTEURS

L'association des maires de l'Hérault a mis en place un fonds de solidarité pour venir en aide aux viticulteurs gravement touchés par la crise viticole. Ce fonds sera abondé par les communes qui accepteront de voter une aide exceptionnelle de 0.5 € par habitant et la somme récoltée sera répartie selon les critères définis par un comité ad hoc.

Le Conseil, à l'unanimité, vote cette participation.

VII ENCOMBRANTS

Devant la mauvaise volonté évidente de certains administrés qui ne respectent pas les règles de ramassage des encombrants, le maire propose de punir d'une amende les contrevenants.

Le Conseil, à l'unanimité, d'accord avec cette décision, fixe à 91.47 € le montant de l'amende.

VIII DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur Oscar ALLE fait part de sa démission du Comité Syndical de la Communauté de Communes.

Conformément à l'article L 5211.8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner un représentant.

Le Conseil, par 14 voix désigne Benjamin REY comme délégué suppléant à la Communauté de Communes.

IX DIVERS

Monsieur le Maire interroge les membres du Conseil Municipal sur l'opportunité de maintenir le repas du 14 juillet. En effet, ces dernières années, les Saint Bauzillois ont moins participé à cette manifestation.

Deux conseillers seulement se prononcent pour son maintien.

Le repas du 14 juillet n'aura donc pas lieu cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 40.

PRESENTS : Mrs APARISI Hubert CHAFIOL Guilhem, CAZALET Eric, CORVEZ Michel, LEBON Cédric, PONS Nicolas, Mmes LEONARD Anne Marie, SEBASTIA Marjorie THARAUD Laurence

Absente excusée : Mme ANTHAMATTEN Anne Marie, MR CLAUDE Gérard

1/ Recalibrage du CD 108

Monsieur le maire fait part au Conseil Municipal de l'avis défavorable émis par le commissaire enquêteur concernant la rectification du C.D 108 Il donne lecture d'un courrier de Monsieur le Préfet demandant des précisions sur notre opposition au projet présenté.

Après lecture et discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité, - Déplore le rejet intégral du projet par le commissaire enquêteur. En effet, le recalibrage de ce tronçon de la R.D 108 est très urgent, car dangereux en l'état actuel.

- Réaffirme la nécessité de prendre en compte la sécurité à l'approche de Montoulieu pour les mêmes motifs que ceux exposés lors de l'enquête publique.

- Demande à Monsieur le Préfet qu'après prise en compte des éléments de sécurité demandés, l'enquête publique soit favorable

- Demande au Conseil Général de l'Hérault la réalisation rapide de ce dernier tronçon

- Autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches

favorables à la réalisation du projet.

2/ Opérations de transfert

Monsieur le Maire rappelle que la commune a créé un service annexe comprenant les activités du Mas de Bruyère, du camping et du restaurant "le Grillon". Ces activités sont assujetties à la TVA.

Il y a donc lieu d'établir un bilan de transfert de la commune au service selon les écritures annexées. Le conseil approuve ces écritures.

3/ Contrat de délégation du service public " Le Grillon"

En raison des modifications apportées sur l'avenant présenté à la signature par Monsieur et Madame GENNETE , Monsieur le maire a demandé à un spécialiste de droit public d'établir un projet d'avenant au contrat du 17 septembre 2004. Afin de permettre la poursuite de l'activité du Grillon. le maire présente au conseil la nouvelle version de l'avenant qui sera transmis au service de la légalité pour accord et être soumis à l'approbation de Mr et Mme Genneté .Le conseil, après délibération, approuve le projet d'avenant à la convention de délégation de service public du 17 septembre 2004 Le présent avenant est annexé dans le registre des délibérations.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée.

Présents Mme LEONARD Anne-Marie, Mrs CAZALET Eric, CHAFIOL Guilhem, CORVEZ Michel, PONS Nicolas. CLAUDE Gérard

Absents excusés : Mrs APARISI Hubert LEBON Cédric Mmes ANTHAMATTEN Anne-Marie, SEBASTIA Marjorie., THARAUD Laurence

Procuration de Mme THARAUD Laurence à Mme LEONARD Anne Marie

01/ Contrat de délégation de service public "Le Grillon"

Monsieur le maire expose au conseil que, suite à l'avenant de la convention de service public, approuvé par le conseil en date du 9 décembre 2005 et visé en préfecture le 14 décembre 2005, Monsieur et Madame GENNETE demandent que la convention soit établie au seul nom de Monsieur Christophe GENNETE.

Le conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après délibération, à l'unanimité:

-Approuve le fait que la convention soit refaite à l'identique et au nom de Mr Christophe GENNETE uniquement.

-Autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention qui demeurera annexée à la délibération de ce jour.

2/ Extension des compétences de la Communauté des Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises au théâtre

Le maire expose au conseil que le théâtre de l'Albarède, propriété de la commune de Ganges a dû être récemment fermé pour raisons de sécurité.

Les nombreux spectateurs qui assistaient régulièrement aux

représentations provenaient en majorité de communes extérieures à Ganges.

Compte tenu de l'importance de cet équipement pour l'attractivité du territoire de la Communauté de communes, le Conseil de Communauté a décidé de prendre à sa charge la réhabilitation du théâtre afin de permettre sa réouverture dès que possible.

Le Conseil a donc déclaré d'intérêt communautaire l'opération de réhabilitation du théâtre Albarède de Ganges, par délibération du 17 novembre 2005 et il sollicite les communes membres de la communauté de communes pour prendre une délibération correspondante.

Le Conseil Municipal, vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 17 novembre 2005 approuve la déclaration d'intérêt communautaire de l'opération de réhabilitation du théâtre Albarède de Ganges.

3/ Questions diverses

Le maire expose la demande de la compagnie "Ô CIRQUE" qui est déjà venue en juin 2005 et qui demande à venir s'installer sur Montoulieu pour un an. Un partenariat avec la commune pourrait s'instaurer. Le Conseil municipal donne un accord de principe sur le fait que la compagnie installe le chapiteau et les chevaux sur la parcelle D331 pour l'année.

D'autre part, les artistes séjournent gratuitement sur le terrain de camping. En cas d'utilisation du chalet, le loyer mensuel sera perçu normalement.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 00 heures 45.

PRESENTS : Mrs APARISI Hubert CHAFIOL Guilhem, CAZALET Eric, CORVEZ Michel, LEBON Cédric, PONS Nicolas, Mmes LEONARD Anne Marie, SEBASTIA Marjorie THARAUD Laurence

Absents excusés : Mme ANTHAMATTEN Anne Marie Mr CLAUDE Gérard

1/ Compte administratif 2005 de la ville

Monsieur Cazalet présente le compte administratif 2005 par chapitre.

Le résultat de l'exercice 2005 est le suivant :

Section de Fonctionnement :

Dépenses = 179 689.25 €

Recettes = 227 261.20 €

Solde excédentaire de +45 571.95 €

Section d'Investissement

Dépenses = 1 585 648.93 €

Recettes = 1 776 822.46 €

Solde excédentaire de +191 173.53 €

Compte tenu des soldes de clôture de l'année 2004 , de l'affectation du résultat à l'article 1068 d'un montant de 176 045.68 € , le résultat de clôture de l'année 2005 est excédentaire pour un montant de + 47571.95 € en section de Fonctionnement et de+ 15 127.85 € en section d'investissement

02/ Compte administratif 2005 du service

Monsieur Cazalet présente le compte administratif 2005 par chapitre.

Le résultat de l'exercice 2005 est le suivant :

Section de Fonctionnement :

Dépenses = 19 073.59 €

Recettes = 68 837.78 €

Solde excédentaire de +49 764.19 €

Section d'Investissement

Dépenses = 1 476 471.23 €

Recettes = 1 464 469.09 €

Solde déficitaire de - 12 002.14 €

Le résultat de clôture de l'année 2005 est excédentaire pour un montant de +49 764.19 € en section de Fonctionnement et déficitaire de- 12 002.14 € en section d'investissement
Mr Cazalet précise qu'il n'y a pas de résultats antérieurs, le service ayant été créé en 2005.

3/ Affectation du résultat 2005 : dans le budget de la ville

Après délibération, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 47 571.95 € provenant de l'excédent de fonctionnement à l'investissement (article 1068)

4/ Affectation du résultat 2005 :

Après délibération, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 49 764.19 € provenant de l'excédent de fonctionnement à l'investissement (article 1068)

5/ Vote des taux d'imposition 2006

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'éventuelle modification du Taux des Quatre Taxes pour l'année 2006.

Après délibération et à l'unanimité, les taux actuels sont maintenus à savoir :

Taxe d'habitation : 2.00%

Taxe foncière (bâti) : 4.00%

Taxe foncière (non bâti) : 6.11%

Taxe professionnelle : 2.40 %

6/ Vote du Budget primitif 2006

Monsieur Cazalet présente les propositions du Budget primitif 2006 soumises au vote des conseillers, par chapitre.

Il se présente de la façon suivante :

Section de Fonctionnement :

Dépenses = Recettes = 210 500 €

Section d'Investissement

Dépenses = Recettes = 203 499 €

7/ Vote du Budget primitif 2006 du service

Monsieur Cazalet présente les propositions du Budget primitif 2006 soumises au vote des conseillers, par chapitre.

Il se présente de la façon suivante :

Section de Fonctionnement :

Dépenses = Recettes = 44 500 €

Section d'Investissement

Dépenses = Recettes = 72 000 €

Après délibération, le conseil municipal approuve les propositions et vote à l'unanimité le budget proposé.

08/ Subventions aux associations

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions .

Après délibération, les montants suivants sont attribués sur les

Associations	Subvention attribuée en 2006
Association gérontologique Ganges	117 €
Association de sauvegarde de la Devèze	400 €
Association Doux Octobre	300 €
Association Elvis Platinés Sumène	500 €
Association des Maires Soutien aux viticulteurs	60 €
Comité des fêtes de Montoulieu	3000 €
Fonds de Solidarité Logement	31 €
Handisport Hérault Achat du livre "La même flamme"	55 €
La Lyre St Bauzilloise	500 €
Le Publiaire St Bauzille de Putois	150 €
Le Sou des écoles	450 €
O.M.S	3800 €
Restos du cœur	100 €

crédits du compte 65748

9/ Opérations de transfert et création de provisions

Monsieur le Maire expose au conseil que les cautions payées par les gérants du restaurant "Le Grillon", lors de leur prise de fonction, ont été comptabilisées dans le budget commune car le service n'existe pas . Afin de régulariser les écritures comptables, il y a lieu d'opérer un transfert à partir du budget de la commune au profit du service, par le compte de liaison 181
De plus, à la demande de Mme le receveur municipal, une provision d'un montant de 12907 € est créée dans le budget de service afin de pallier aux risques de la saison camping

10/ Vote des Comptes de Gestion 2005

Monsieur Cazalet donne lecture des résultats 2005 du compte

de gestion de la ville et de celui du service. Les écritures étant conformes à celles de l'ordonnateur, le conseil approuve les comptes de gestion 2005

11/ Partenariat avec la compagnie "Ô CIRQUE" questions diverses

Mrs Gilles AUDEJEAN et Christophe SIGOGNAULT, de la compagnie "Ô CIRQUE" sont intervenus avant la séance pour expliquer et répondre aux questions des conseillers sur un partenariat entre la commune et la compagnie.

Le projet consiste en la création d'une station d'accueil et de résidence pour des cirques et la création de spectacles. Une association "Saudade" a été spécialement créée pour ce projet.

Le Conseil municipal considérant que les aménagements réalisés serviraient au village et que cette activité créerait un

dynamisme pour Montoulieu et favoriserait le développement touristique

Approuve à l'unanimité cette démarche et demande à Monsieur le maire de réfléchir sur les conditions d'un partenariat pour la résidence 2006 et pour préciser les modalités de réalisation d'un projet.

Dans l'attente, la compagnie "Ô CIRQUE" est autorisée à maintenir ses installations sur les terrains communaux aux conditions initialement définies et de prévoir la programmation des spectacles pour 2006

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 23 heures 30.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEIOISES ET SUMENOISE

Extrait du Compte rendu du Conseil du 1er mars 2006

1. Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur Servier présente cette question.

Monsieur le Président expose au Conseil que la Communauté de Communes comportant plus de 3500 habitants a l'obligation, conformément à l'art. 2312 – 1 du code général des collectivités territoriales, de réaliser dans les deux mois précédents le vote de budget, un débat d'orientation budgétaire. Ce débat ne donne pas lieu à un vote.

L'exécution du budget 2005 a été satisfaisante. Le compte administratif qui vous sera proposé au vote en même temps que le budget primitif 2006, présente un résultat de clôture cumulé positif.

Section de fonctionnement :

En dépenses

En 2006, le budget de fonctionnement de notre communauté devra prendre en compte un certain nombre de contraintes : prise en charge par la Communauté des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat auparavant à la charge des communes conformément à la loi du 13 août 2004. Fonctionnement des nouveaux établissements scolaires de Brissac/Cazilhac à compter du mois de septembre. Renchérissement de nombreux tarifs de services et de matières premières (gaz,fuel...). Poursuite de la titularisation de CEC en fin de contrat. Mise en place du nouveau Relais Assistant Maternelle en coopération avec la Communauté de communes Séranne Pic St Loup. Les subventions aux associations et coopératives scolaires devraient être stables. Les dotations aux écoles suivent l'augmentation des effectifs. Au niveau des études sont prévues : le schéma global d'aménagement de notre territoire et l'action petite enfance.

En recettes

Le montant de la DGF 2006 n'est pas encore connu mais devrait connaître peu d'évolution par rapport à 2005. En ce qui concerne la petite enfance l'aide exceptionnelle du contrat de territoire passe comme prévu de 50 % à 25%. De même pour l'aide pour le tourisme. Cette dernière devrait être compensée par les recettes de la Taxe de Séjour dont il est néanmoins difficile de prévoir le montant pour cette première année d'application. Par contre le schéma global d'aménagement sera pris en charge à 80 % par le Conseil Général de l'Hérault dans le cadre du Contrat de Territoire. En conséquence, l'ajustement prévu sur 3 années de nos taux d'imposition devra se poursuivre tout en prenant en compte les dépenses nouvelles des écoles privées.

Section d'investissement

L'achèvement de la construction des écoles Brissac/Cazilhac est prévu pour pouvoir assurer la rentrée en septembre 2006. Les programmes désormais habituels d'acquisition de matériel pour les écoles et la crèche et les divers travaux d'aménagement ou

de sécurité sont prévus. Des crédits sont réservés pour l'extension de l'école du Thaurac ainsi que pour le programme "Village de caractère" de St Martial. La sécurisation du site du Castellas de Montoulieu devrait donner lieu à un chantier de réinsertion en coopération avec l'Etat et le Conseil Général de l'Hérault.

Afin de conforter le fonctionnement du cinéma "Arc-en-ciel", des travaux concernant l'affichage et la sécurité sont envisagés. La réhabilitation du Théâtre Albarède devrait faire l'objet d'une étude d'architecte en 2006 pour début des travaux au plus tard début 2007, les subventions auprès de l'Etat et de la Région sont en cours et ce projet est inscrit au Contrat de Territoire. En ce qui concerne notre compétence Déchets Ménagers, il est envisagé la réalisation d'un casier à gravats au Triadou pour accueillir les inertes issus de notre déchetterie et le renouvellement de matériel de collecte afin d'optimiser le coût de cette dernière.

En ce qui concerne le budget des opérations soumises à la TVA, signalons que le taux de location des ateliers relais est actuellement de 80 %.

Monsieur Rigaud apporte quelques précisions sur la contribution du Conseil Général de l'Hérault par l'intermédiaire du Contrat de Territoire. Il précise par ailleurs que le transfert des charges de fonctionnement des écoles privées du budget des communes à la Communauté de communes est une charge nette, nouvelle pour nous. Cette dépense est estimée à un peu plus de 100 000 €.

Monsieur Franchomme regrette que ce transfert de charge ne soit pas compensé par la fiscalité communale.

Monsieur Jean-Paul Causse estime que c'est une mesure qu'il nous faudra bien expliquer à la population de notre territoire par l'intermédiaire de notre revue.

Madame Ricome regrette que la Communauté de communes doive également payer pour les élèves extérieurs à la Communauté, quand bien même une refacturation pourra être faite auprès des communes d'origine de ces élèves.

Monsieur Rigaud précise que la liberté des Conseils Municipaux est totale quant à leur Budget et à la fixation de leur taux d'imposition.

En ce qui concerne la réhabilitation du Théâtre Albarède, il invite les communes qui ne l'ont pas encore fait à voter la délibération conforme de l'intérêt communautaire de cette opération.

2. Crédit d'une régie pour la Taxe de Séjour.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la Taxe de séjour a été instituée sur l'ensemble du territoire de notre Communauté. Afin de pouvoir percevoir le produit de cette taxe, il est nécessaire d'instituer une régie de recettes pour l'encaissement des fonds.

Messieurs Rigaud et Chafiol précisent que les hébergeurs ont reçu les documents nécessaires depuis le 15 décembre 2005. La taxe est déclarative mais des moyens de contrôle existent. Ils rappellent que la totalité des fonds récoltés auprès des touristes par les hébergeurs sera affectée au développement touristique.
Adopté à l'unanimité.

3. Nouveau tableau des effectifs.

Le nouveau tableau prend en compte la titularisation d'un CEC à l'école du Thaurac par la création d'un poste d'agent d'entretien à 30H00. Le tableau prend également en compte les modifications d'intitulé de grade dans la catégorie C conformément au décret du 28 octobre 2005. Cette dernière mesure ne modifie en rien le nombre d'agents ni leur temps de travail.

Il est précisé que le poste de rédacteur non pourvu est maintenu tant que l'ancien titulaire est en stage d'attaché et qu'il sera supprimé ensuite.

Adopté à l'unanimité.

4. Renouvellement de la ligne de Trésorerie.

La ligne de trésorerie souscrite auprès de la Caisse d'Epargne arrive à échéance le 5 mars 2006. Il convient de la renouveler afin de pouvoir faire les avances de trésorerie nécessaire. Son montant est d'un maximum de 300 000 € et sa rémunération basée sur le T4 M + 0,25.

Adopté à l'unanimité.

5. Remplacement de Claude Naves par monsieur Jean-Marie Gros.

Par délibération en date du 29 novembre 2005, la commune de Cazilhac a procédé au remplacement de monsieur Claude Naves délégué suppléant à la Communauté de communes démissionnaire pour des raisons personnelles par monsieur Jean-Marie Gros. Le Conseil de Communauté prend acte de cette nomination. Il est décidé que monsieur Jean-Marie Gros remplacera monsieur Naves dans les postes où celui-ci avait été désigné : Commission des Affaires Scolaires, Commission du Tourisme, Conseil des écoles de Ganges.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses.

Suite à la réunion du bureau du 7 février 2006 au cours de laquelle la DDE nous a présenté les modalités de sa réorganisation, l'ensemble des élus regrette vivement ce qui constitue un nouveau désengagement de l'Etat en milieu rural. Il est convenu qu'une motion sera proposée au prochain Conseil.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGELOISES ET SUMENOISE

Extrait du Compte rendu du Conseil du 30 mars 2006

Monsieur le Président donne la parole à monsieur Pierre Servier, Vice-président, chargé des finances.

1 : Compte Administratif – Budget Principal

Monsieur Servier présente le tableau suivant : (*ci-dessous*)

Restes à réaliser recettes investissement réelles 1 676 006 €
Restes à réaliser dépenses investissement engagées 2 155 959 €

Le Président s'étant retiré, le Conseil approuve à l'unanimité les résultats du compte administratif – Budget Principal 2005 de la Communauté de Communes tels que résumés ci-dessus.

2 : Compte administratif 2005 – Budget annexe des opérations soumises à la TVA

Monsieur Servier présente le tableau suivant : (*page suivante*)

Restes à réaliser recettes investissement réelles 182 784 €
Restes à réaliser dépenses investissement engagées 11 260 €
Le Président s'étant retiré, le Conseil approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2005 – Budget annexe des opérations soumises à la TVA de la Communauté de Communes tels que résumés ci-dessus.

3 : Affectation du résultat- Budget général

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté d'approuver l'affectation du résultat 2005 de la section de fonctionnement comme suit :

- le résultat réel de la section d'investissement 2005 fait apparaître un besoin de financement de 271 469,44 €
- le résultat de fonctionnement à affecter s'élève à 82 252,61 €
- il convient d'affecter en réserve au compte 1068 la somme de 82 252,61 €

<i>Libellé</i>	Résultat de clôture 04	Part affectée à l'investissement exercice 2004	Résultat de l'exercice 2005	Résultat de clôture cumulé 2005
Section Investissement :				
Recettes exercice			1 309 060,89 €	
Dépenses exercice			1 138 797,79 €	
Excédent	+ 19 220,46 €		+ 170 263,10 €	189 483,56 €
Déficit.....				
Section fonctionnement :				
Recettes exercice			3 399 618,67 €	
Dépenses exercice			3 317 366,06 €	
Excédent	+70 194,47 €		+82 252,61 €	82 252,61 €
Déficit.....		-70 194,47 €		
TOTAL	+ 89 414,93 €	- 70 194,47 €	252 515,71 €	271 736,17 €

<i>Libellé</i>	Résultat de clôture 04	Part affectée à l'investissement exercice 2004	Résultat de l'exercice 2005	Résultat de clôture cumulé 2005
Section Investissement :				
Recettes exercice			324 901.79 €	
Dépenses exercice			239 772.64 €	
Excédent			85 129.15 €	
Déficit.....	247 903.61 €			- 162 774.46 €
Section fonctionnement :				
Recettes exercice			51 998.87 €	
Dépenses exercice			22 373.83 €	
Excédent	449.28 €		29 625.04 €	30 074.32 €
Déficit.....				
TOTAL	247 454.33 €		114 754.19 €	- 132 700.14 €

Adopté à l'unanimité

4 : Résultat 2005 - Budget annexe des opérations soumises à la TVA

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté d'approuver l'affectation du résultat 2005 de la section de fonctionnement comme suit :

- le résultat réel de la section d'investissement 2005 ne fait pas apparaître un besoin de financement
 - le résultat de fonctionnement 2005 s'élève à 30 074.32 €
- Le Président explique au Conseil que le déficit de section d'investissement ainsi que le capital de dette sont couverts par les subventions d'investissement et les ressources propres de la section de fonctionnement , aucun investissement n'étant projeté dans l'immédiat. Il est proposé de maintenir en section de fonctionnement ce résultat soit 30 074.32 € au compte 002.

Adopté à l'unanimité

5 : Reversement du budget annexe OPTVA au budget principal

Le Président expose au Conseil que compte tenu des faibles dépenses et du maintien de l'excédent 2005 en section de fonctionnement au budget prévisionnel 2006, il est proposé de reverser au budget principal la somme de 30 074 € par les opérations suivantes :

- dépenses de fonctionnement budget OPTVA
compte 6522 : 30 074 €
- recettes de fonctionnement budget principal
compte 7551 : 30 074 €

Adopté à l'unanimité.

6 : Décision du vote du budget par nature.

Monsieur le Président rappelle que la population de la Communauté de communes étant supérieure à 10 000 habitants, il convient, comme les années précédentes, de voter le budget par nature.

Adopté à l'unanimité.

7 : Budget Primitif 2006 – Budget Général.

Monsieur Servier présente le Budget.

L'assemblée passe en revue l'ensemble des postes du budget 2006 tant en dépenses qu'en recettes.

Le budget primitif 2006 s'équilibre en fonctionnement à un montant de 3 843 744 €. Le budget permet de poursuivre la mise en place des compétences de la Communauté de communes et intègre le début des dépenses nouvelles concernant l'école de Cazilhac tant au niveau du matériel que du personnel.

Monsieur Toulouse précise qu'en ce qui concerne la petite enfance, le nouveau relais assistante maternelle sera en place prochainement et qu'une étude sera menée pour nous éclairer sur les besoins futurs dans ce domaine.

En investissement le budget primitif 2006 s'équilibre à 2 732 438 €. La

fin des travaux des écoles Cazilhac/Brissac est prévue cette année. Les programmes habituels sont reconduits. La réhabilitation du théâtre Albarède est prévue avec le coût des premières études.

Monsieur Rigaud apporte quelques explications complémentaires concernant la cotisation à l'association de développement Aigoual Cévennes Vidourle à laquelle nous adhérons et qui est notamment chargée d'élaborer un nouveau périmètre de pays qui pourrait s'étendre sur plusieurs Communautés de communes Gardoises et Héraultaises de l'Aigoual à St Martin de Londres et Claret. Le prochain bureau de la Communauté sera consacré à cette question.

En ce qui concerne la prise en charge par la Communauté de communes des frais de fonctionnement des écoles privées de son territoire à la place des communes, il précise que notre collectivité appliquera strictement la loi. Les textes sont actuellement étudiés de près. Ainsi qu'il l'avait annoncé lors du débat sur le DOB, cette dépense pèsera lourdement sur le budget 2006 de la Communauté de communes.

Madame Ricome regrette qu'une présentation analytique du budget ne permette pas d'avoir une vue précise du coût de chaque service ou structure (petite enfance, écoles, déchets ménagers ...).

Monsieur Carluy précise qu'en ce qui concerne les déchets ménagers la Communauté de communes pratique la vérité des prix et que le coût de l'ensemble du service (collecte, traitements, déchetterie..) est couvert par les recettes de la TEOM.

Madame Rigal précise que la présentation du budget telle qu'elle est faite est la présentation légale.

Monsieur Servier estime qu'il est difficile de demander actuellement aux services de la Communauté, un travail supplémentaire pour une présentation différente de notre budget compte tenu de la charge de travail déjà très importante à assumer.

Monsieur Franchomme rappelle qu'il n'avait pas été favorable à la façon dont se sont fait le transfert de compétence petite enfance et la décision de construction de nouvelles écoles. En conséquence, il ne votera pas le budget 2006.

Monsieur Rigaud met le budget au vote.

-Section de fonctionnement : Adopté par 16 voix pour et deux abstentions.

- Section investissement : Adopté par 16 voix pour et deux abstentions.

8. Budget primitif 2006 – Budget annexe des opérations soumises à la TVA.

Monsieur Servier présente ce budget qui concerne principalement la maison des entreprises et les ateliers relais. Il est précisé qu'en cours d'année y sera rattaché également le cinéma Arc en Ciel.

Madame Rigal précise qu'il a été possible de reverser une partie de l'excédent de ce budget au budget général en diminution du virement de la section de fonctionnement.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- | | |
|-------------------------------|-----------|
| - Section de fonctionnement : | 85 965 € |
| - Section d'investissement : | 211 034 € |

Adopté à l'unanimité.

9. Vote des taxes de la fiscalité additionnelle.

Monsieur Servier rappelle qu'en 2005, il avait été décidé d'étaler sur trois ans les augmentations nécessaires des taux des taxes de la fiscalité additionnelle. En effet la montée en puissance des compétences transférées par les communes à la Communauté rend nécessaire une progression des taux.

Cette augmentation était estimée à 12,5 % par an pendant 3 ans. Pour 2006 l'application de la loi sur le transfert des frais de fonctionnement des écoles privées du territoire du budget des communes à celui de la Communauté représente environ 150 000 € de dépenses supplémentaires pour notre collectivité. Ce qui représente déjà une augmentation de 12 % de nos taux. Malgré le fait que ces augmentations concernent des taux relativement faibles (TH 3,45 - TBF 6,56 - TP 5,07), la commission n'a pas souhaité les répercuter en entier (12 + 12,5 = 24,5 %) mais se limiter à une augmentation de 20 %. La proposition de taux pour 2006 est donc de :

	Taux 2005	Taux 2006
Taxe d'Habitation	3,45	4,14
Taxe Foncière sur le Bâti	6,56	7,87
Taxe Foncière sur le Non Bâti	22,34	26,80
Taxe Professionnelle	5,07	6,08

Adopté par 16 voix pour et deux abstentions.

10. Vote du taux de la taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Monsieur Servier précise que compte tenu de l'augmentation des bases et de la suppression des exonérations décidées en octobre 2005, il ne sera pas nécessaire d'augmenter ce taux qui reste fixé à 13,9 %. Monsieur Carluy précise que la commission des déchets ménagers qui s'est réunie le 24 mars dernier, a travaillé sur une étude comparative des coûts de la collecte des ordures ménagères dans diverses collectivités qui montre que notre Communauté est bien placée. Le budget 2006 tient compte d'un développement du service sans augmentation de la taxe.

Adopté à l'unanimité.

11. Subventions aux amicales et associations.

Monsieur Servier présente cette liste à laquelle il faut rajouter 1 000 € pour le RAZED de St martin de Londres qui intervient également sur notre territoire. Monsieur Rigaud rappelle que ce sont les seules subventions qui sont données par notre collectivité, limitées à ses strictes compétences.

Monsieur Chafiol précise que notre Communauté continue son effort pour développer l'accueil touristique en augmentant sa subvention à l'Office de Tourisme Cévennes Méditerranée.

Coopérative scolaire de l'école de Brissac	1 065 €
Coopérative scolaire de l'école du Thaurac	3 085 €
Amicale de l'école maternelle de Ganges	1 905 €
Amicale de l'école primaire de Ganges	8 302 €
Amicale de l'école de Sumène	2 125 €
Amicale de l'école de St Martial	400 €
RASED	1 000 €
OMS de Ganges	15 245 €
Office inter municipal des sports et de la culture Agonès, Montoulieu, Saint Bauzille de putois	6 100 €
Office de Tourisme Cévennes Méditerranée	100 000 €
Mission Locale Garrigue et Cévennes	16 669 €
Amicale du personnel de la Communauté de communes	8 000 €
Agence de développement Aigoual Cévennes	13 335 €

Adopté à l'unanimité.

12. Prise en compte de modifications de postes d'enseignement à Ganges suite à l'ouverture de l'école de Cazilhac.

L'inspection académique de l'Hérault nous informe que compte tenu de la mise à disposition de la nouvelle école de Cazilhac en septembre 2006 sont prévus l'ouverture de quatre classes avec un poste préélémentaire et trois postes élémentaires et l'ouverture conditionnelle pour le 4^{ème} poste élémentaire. Nous devons donc confirmer que les locaux de l'école sont bien prévus pour l'accueil de ces cinq classes et que l'ensemble des moyens nécessaires sera fourni ainsi que le personnel pour les classes maternelles. Le Conseil prend acte en conséquence des fermetures de postes prévues à Ganges (2 élémentaires et 2 maternelles).

Adopté à l'unanimité.

13. Modification de contrat.

Compte tenu de l'augmentation de ses responsabilités, il convient d'augmenter l'indice de référence du salaire du Directeur de la Communauté de communes (chargé de mission) qui sera fixé à

Adopté à l'unanimité.

14. Autorisation du paiement des prestations petite enfance par le moyen du "chèque domicile universel".

Monsieur Toulouse précise qu'afin de pouvoir accepter le paiement des prestations petite enfance par le moyen du "chèque domicile universel", il convient de délibérer en ce sens et de s'affilier au centre de paiement correspondant.

Adopté à l'unanimité.

15. Motion concernant la réorganisation de la DDE.

Les élus du Conseil de Communauté ont été informés des modalités de la réforme des services de la DDE.

Cette réforme se traduit par une réduction des effectifs et par la suppression de la plupart des subdivisions qui travaillaient sur le territoire. Seuls subsisteront 3 centres : Montpellier, Béziers et Clermont l'Hérault. Ainsi, la subdivision de Ganges va disparaître et notre territoire sera rattaché directement à Montpellier.

Les élus constatent qu'une fois de plus on assiste à un désengagement de l'Etat par la suppression de services de proximité. Une fois de plus, ce sont les zones rurales les plus défavorisées, qui ont le plus besoin de ces services, qui sont pénalisées.

La DDE va ainsi à terme perdre la connaissance des problèmes du territoire qui faisait sa spécificité et devenir un service éloigné et impersonnel.

Le Conseil de Communauté demande la suspension de cette réforme et l'octroi aux subdivisions des moyens nécessaires à leur fonctionnement. A défaut et compte tenu du fait que notre intercommunalité est située à la fois sur les départements de l'Hérault et du Gard, le Conseil demande le rattachement du canton de Ganges à la subdivision de la DDE du Vigan, proche géographiquement, en la dotant des moyens humains et matériels lui permettant d'accomplir ses tâches.

Adopté à l'unanimité.

16. Admission en non valeur.

A la demande de madame Rigal, il convient d'admettre en non valeur la somme de 21 710 € représentant les loyers dus pour les locaux occupés à la maison des entreprises par l'association de la Haute Vallée de l'Hérault au SIVOM de la Haute Vallée de l'Hérault à l'époque propriétaire du bâtiment. Cette dette a été reprise à sa création par notre Communauté de communes qui a englobé le SIVOM. L'association

18^{ème} Bourse de Cartes Postales Anciennes et autres collections



Place Couverte

(Timbres, télécartes, monnaies, vieux papiers, vieux livres ...)

GANGES Dimanche 20 aout 2006

Salle des Fêtes de 9heures à 18heures
Organisée par le Club Cartophile Gangeois

Entrée 2€ donnant droit à une carte souvenir
Renseignements : 04.66.64.39.77. ou 04.67.73.82.16.
E-mail : mcbach@voila.fr

Invitations à la découverte

Cet été, l'Office de tourisme Cévennes Méditerranée vous propose, chaque jour de la semaine, des visites de sites ou de découverte des produits du terroir, moyennant une modique participation pour certaines d'entre elles.

Lundi : Visite de site ou animation proposée par l'office de tourisme à l'intérieur de la communauté de commune des Cévennes Gangoises et Suménoises. Renseignements à l'office au 04 67 73 00 56

Mardi : 17h30 Domaine de Blancardy, balade découverte sur le domaine. Inscription obligatoire avant le lundi 18h à l'office de tourisme

Mercredi matin : 9h30 visite de la ville de Sumène suivie d'une dégustation des produits du terroir. Rendez vous devant l'office de tourisme de Sumène 04 67 81 30 16

Mercredi soir : à partir de 18h visite de



l'élevage du Mas neuf, de son atelier de gavage, de son atelier de transformation et vous terminerez votre visite par la dégustation des produits de la ferme. Rendez vous au mas Neuf à Montoulieu.

Jeudi : 18h Domaine d'Anglas, visite du vignoble et dégustation dans les caves du domaine. Rendez vous à l'accueil du camping.

Vendredi : 18h Château de la Devèze Monier, visite de la cave avec ses foudres d'origine de plus de 150 ans et de son chai d'élevage de plus de 90 barriques. Votre visite se terminera par une initiation à la dégustation.

Solution des mots croisés page 7	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	B	O	U	L	A	N	G	E	R
2	O	R	G	A	N	I	S	T	E
3	T	I		I	T	V		E	C
4	T	E	R	N	I	E	S		L
5	I	N	N	E		L	E	V	A
6	E	T		U	S	E	R	A	S
7	R	A		S	U	E	U	R	S
8	E	L	L	E	S		M		E

ETAT CIVIL

- ¹ Agonés - ² St Bauzille - ³ Montoulieu -

NAISSANCES

² RISO Cléo né le 24 décembre 2005
De RISO Julien et de WALTER Amanda

² BERNABEU Melissa née le 8/06/06

² LOUIS-COULET Axelle née le 13/06/06

MARIAGES

² DAMMEKENS Xavier et MORALES Encamacion le 22/04/2006

² GLAUDE Pierre et GLORIEUX Carine le 27/05/06

¹ RIGAUD Pascal et GUILLOT Véronique le 03/06/06

² ROBBINS Ian et TRAN Stefanie le 3/06/2006

² FALLET Matthieu et HAMOUDA Sonia le 3/06/2006

² RAMPOU André et LETOURNEUR Marie-Christine le 10/06/2006

² AVISSE Alain et RICARD Valérie le 01/07/06

DECES

² GARCIA Norbert décédé le 27/05/06

¹ GAY Régine ép. ABRIC décédée le 03/07/06

L'Agenda

Manifestations prévues à ce jour

St Bauzille de Putois

- Samedi 29 juillet au Foyer Rural **loto à 17h** suivie d'un repas dansant.
- du 4 au 7 août : **Fête votive de St Bauzille**
- 20 août : Les **10^{ème} foulées du Thaurac**
- 27 août : **Pèlerinage au Suc**
- Le 22, 23 et 24 septembre : **nettoyons la nature** avec l'OMSC et l'association Free Style
- 30 sept & 1 octobre : **Fête du sport et foire aux associations**
- Le centre de loisir est fermé en août, la reprise des activités est prévue début septembre

Animations à Montoulieu

Le 29 juillet : **Fête du village** : Concours de boules, repas champêtre sur la place et on danse !

Le 8 août : Au théâtre de verdure, à 20h pièce de et avec Jean Artières : **"Pourquoi moi ?"** (couvert en cas de pluie)

Du 20 au 25 août : **Stage de chant choral** avec l'association "Doux octobre"
Concert le vendredi 25 dans l'église.
R au 06 82 59 49 44

Du 4 aout au 16 septembre :
"Ô cirque", spectacle équestre
Deux représentations par semaine le vendredi et samedi soir : Cabaret champêtre autour de la chanson française.

Le 16 septembre : Au théâtre de verdure, Le théâtre de l'Albarède présente :
" Le serpent vert "
service culturel : 04 67 73 15 62

Le 11 novembre: La 7^{ème} édition de la journée **" Senteurs et couleurs de la garrigue"**

Les festivités de l'été

En ce début d'été 2006, le Comité des Fêtes de St Bauzille retrouve une activité intense à l'approche de la **Fête votive** qui aura lieu les **4, 5, 6 et 7 août** prochain.

Bien évidemment, les membres du comité ont déjà débuté cette année par de nombreuses animations.

Une première mise en jambe, fut l'organisation en compagnie du **Foyer Rural** et de l'**OMS** du **carnaval** le samedi 25 mars. Le défilé joyeux se déroula tout le long de la grand rue, suivi d'un goûter qui avait lui-même succédé au traditionnel bûcher sur lequel disparut Monsieur Carnaval dans une multitude de détonations.

Un repas délicieux préparé et servi par l'équipe de **Jean-Charles Ricome**, accompagné du spectacle proposé par l'orchestre « **JOYEUX BAZAR** » clôture cette superbe soirée.

Le samedi 8 avril se déroula le premier « **karacké géant** » dans la salle polyvalente.

120 convives purent l'espace d'une soirée, chanter à gorge déployée sur des airs connus de tous.

Une « **macaronade** » mijotée avec amour par notre ami Jean-Charles permit à tous ces « **rossignols** » d'un soir de s'égosiller joyeusement jusqu'au petit matin.

Mais désormais, il convient de parler des **festivités aoûtiniennes** et de vous dévoiler le magnifique programme concocté par notre équipe, avec une pensée toute particulière pour Laetitia et Olivier qui ont quitté le comité l'été dernier, après avoir grandement participé à son renouveau et au succès de ses entreprises, tout en souhaitant la bienvenue au sein de l'équipe à Cédric et à Christophe.

Le Comité des Fêtes

La Fête de St Bauzille de Putois

Les 4, 5, 6 et 7 août

Vendredi	4 août	15h 30 Pétanque – Doub. 150€ + mises 18h 30 Ouverture officielle de la fête, LACHER de BALLON – Place du Christ 21h 00 Retraite aux Flambeaux 22h 00 Bal avec : MUSIC LIVE
Samedi	5 août	9h 00 Fougasset 10h 00 Concours de Pêche pour enfants 15h 30 Pétanque – Doub. 150€ + mises 18h 00 BANDIDO 19h00 Apéritif avec " RICONE " Paella en vente sur place 22h 00 Bal avec : COCKTAIL DE NUIT
Dimanche	6 août	10h 00 Ball-trap 15h 30 Pétanque – Doub. 150€ + mises 18h 00 BANDIDO 19h00 Apéritif avec " ARC K EN CIEL " Moules offertes 22h 00 Bal avec : ARC K EN CIEL
Lundi	7 août	15h 30 Pétanque – Doub. 150€ + mises 20h 00 Repas & Spectacle CABARET au plan d'eau (réservation obligatoire) 22h 00 Bal avec l'orchestre : MUSETTE-VARIETE EDEN STAR 23H 30 Feux d'Artifices

Pendant toute la durée de la Fête, nombreuses attractions foraines